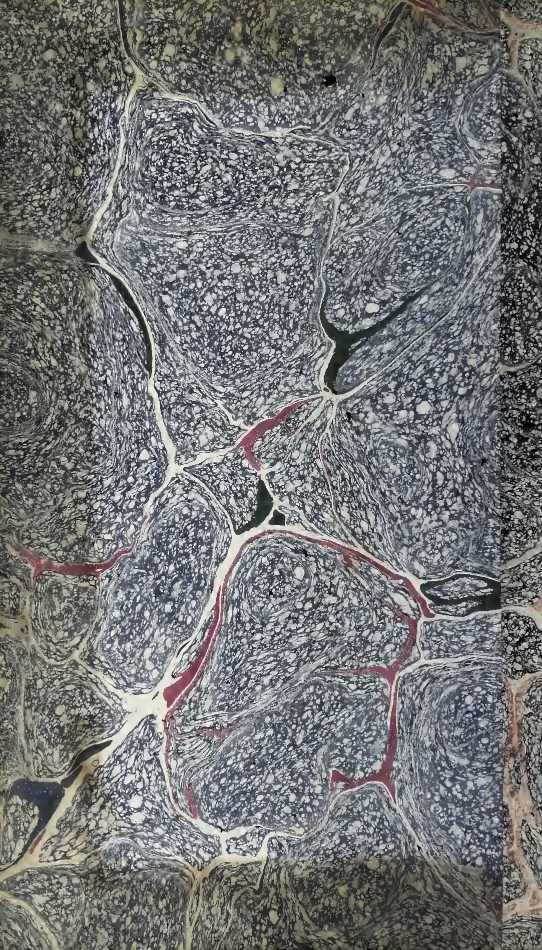
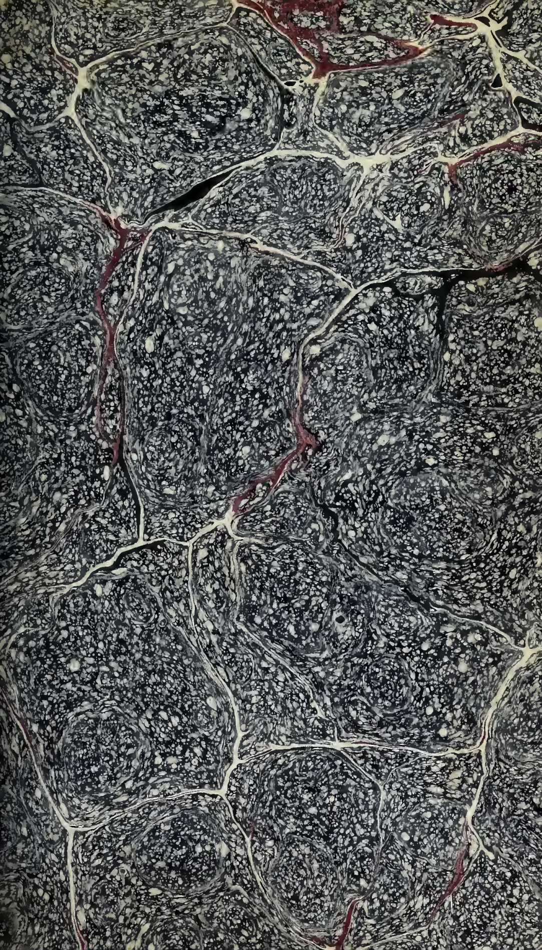


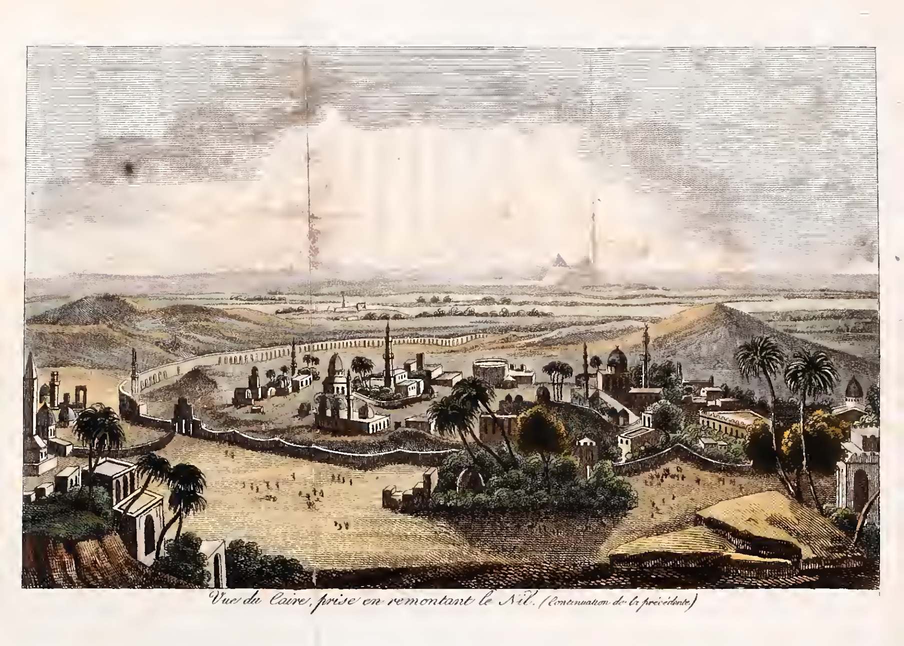




L'ÉGYPTE

ET LA SYRIE.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT.



Vue du Caire, prise en remontant le Nil. (Continuation de la précédente)

L'ÉGYPTE
ET LA SYRIE,

OU

MŒURS, USAGES, COSTUMES ET MONUMENS DES ÉGYPTIENS, DES ARABES ET DES SYRIENS.

Précédé d'un Précis historique.

PAR M. BRETON.

Ouvrage orné de quatre-vingt-quatre planches dont une partie a été exécutée d'après des dessins originaux et inédits, et l'autre d'après l'ouvrage de Louis MAYER;

accompagné de Notes et Eclaircissemens fournis par M. MARCEL, Directeur de l'Imprimerie impériale, membre de la commission d'Egypte.

TOME SECOND.

PARIS,

. Nepveu, Libraire, passage des Panoramas.

1814.

L'ÉGYPTE
ET LA SYRIE.

ESSAI
SUR
L'HISTOIRE DES MAMELOUKS,
Depuis l'évacuation de l'Egypte par les Français;

PAR M. MARCEL.

LES mamelouks avoient vu leur gouvernement anéanti à la bataille mémorable des Pyramides. Quelques débris de ce corps, ayant le célèbre Mourad-Bey à leur tête, s'étoient retirés vers la Haute-Egypte,

asile ordinaire des beys vaincus dans les guerres intestines qui s'élevoient si fréquemment entr'eux, et où le parti vainqueur n'avoit jamais osé aller troubler leur tranquillité.

Une autre portion avoit accompagné Ibrahim-Bey dans sa retraite en Syrie à travers le désert d'El-Arisch. Desaix, dont le nom est au-dessus de tous les éloges, marcha à la poursuite des mamelouks dans le Saïd, les battit, les contint, mais ne put cependant les empêcher de tourner ses postes par le désert, et de se rapprocher à plusieurs reprises du Caire.

Toujours victorieux dans ces diverses attaques, les Français n'en étoient pas moins continuellement dans un état d'inquiétude, et pour ainsi dire d'alarme, qui ne prit un

caractère grave qu'après le départ du général en chef, et la révolte du Caire, qui suivirent la victoire d'Héliopolis.

C'est pour faire cesser cet état de choses, et avoir à sa disposition toutes les troupes que disséminoit la vigilance nécessaire sur tous les points menacés par cet ennemi intérieur, que Kléber se décida à faire avec Mourad-Bey le traité suivant :

TRAITÉ.

AU NOM DE DIEU TOUT PUISSANT.

« Le très-honoré et très-illustre » parmi les princes, Mourad-Bey-» Mohammed, ayant témoigné le » desir de vivre en paix et bonne in-» telligence avec l'armée française » en Egypte, et le général en chef

» Kléber voulant lui donner des
» preuves distinguées de l'estime
» qu'ont inspirée aux Français son
» courage et la conduite qu'il a tenue
» envers eux,

» Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

» Le général en chef de l'armée
» française reconnoît, au nom du gou-
» vernement, Mourad-Bey-Moham-
» med en qualité de prince gouver-
» neur de la Haute-Egypte, et lui
» concède, à ce titre, la jouissance du
» territoire sur l'une et l'autre rive,
» depuis et y compris le canton de
» Barus Boura, province de Girgéh,
» jusqu'à Syène, à la charge de
» payer à la république française le
» miri dû au souverain d'Egypte.

II.

» Cette redevance annuelle sera
» fixée et réglée à deux cent cin-
» quante bourses de vingt mille mé-
» dins chacune, quinze mille ardebs
» de froment et vingt mille ardebs
» en orge et autres grains.

III.

» Le miri en argent sera payé par
» quart, de trois mois en trois mois,
» en réglant le commencement de
» l'année sur le calendrier français.
» Le miri en nature sera versé
» chaque année dans les magasins du
» Caire, du 1er floréal au 30 fructi-
» dor, et il sera tenu compte à Mou-
» rad-Bey des frais de transport, à
» raison de quarante médins l'ardeb;
» lesquels frais seront comptés en

» déduction dans le paiement du » miri en argent.

IV.

» Le produit des douanes de » Kosseïr et de Esné est compris » dans les concessions précédentes. » Le port de Kosseïr sera occupé par » les troupes françaises, et Mourad-» Bey sera tenu d'entretenir dans » cette place un corps auxiliaire de » mamelouks; il approvisionnera en » vivres et à ses frais, la garnison » française qui sera au moins de » deux cents hommes. La double » solde qu'elle doit recevoir sera » acquittée en déduction de la re-» devance déterminée par l'article » premier.

V.

» La jouissance seule du revenu

» étant attribuée au gouverneur de
» la Haute-Egypte, il ne disposera
» de la propriété d'aucun village en
» faveur des personnes qui lui seront
» attachées, sauf à lui à pourvoir à
» leur entretien comme il le jugera
» convenable.

» Les propriétés légitimement ac-
» quises par les particuliers, sont
» garanties par le gouvernement
» français, et il ne pourra y être
» porté aucune atteinte.

VI.

» Les déserteurs d'une armée à
» l'autre seront à l'avenir et sur-le-
» champ renvoyés à leurs postes res-
» pectifs. Les cultivateurs de chaque
» village ne pourront point, pour se
» soustraire au paiement des con-

» tributions, ou autres motifs de cette
» nature, se réfugier du Saïd sur le
» territoire occupé par les Français.
» Cette condition sera réciproque.

VII.

» Le prince gouverneur de la
» Haute-Egypte résidera à Girgéh;
» il fournira au général en chef une
» garde de vingt-cinq mamelouks;
» un bey de sa maison demeurera
» habituellement au Caire, en qua-
» lité de commissaire chargé de ses
» pouvoirs.

VIII.

» Le général en chef de l'armée
» française garantit à Mourad-Bey
» la jouissance des revenus de son
» gouvernement, et s'engage à le
» protéger en cas d'attaque.

» Si le territoire occupé par les » troupes françaises est menacé d'une » aggression ennemie, quelle qu'elle » soit, Mourad-Bey sera tenu de » fournir un corps de troupes auxi- » liaires, jusqu'à la concurrence de » la moitié de ses forces, et de pro- » curer, au prix usité, des moyens » extraordinaires de transport. La » subsistance de ces troupes sera four- » nie par le gouvernement français.

IX.

» Le général en chef, Kléber, » promet de ne consentir à aucune » proposition qui priveroit Mourad- » Bey des avantages stipulés ci-dessus. » Il fera connoître la présente con- » vention au gouvernement français, » afin que les intérêts de Mourad-

» Bey soient réservés dans les traités » qui pourroient être conclus rela- » tivement à la possession de l'E- » gypte, etc. »

La mort de Kléber n'avoit apporté aucun changement à la bonne intelligence entre les Français et les mamelouks. Le général Menou, son successeur, avoit peu innové dans les relations avec cette milice, dont il reconnoissoit toute l'importance pour la sécurité intérieure. Le 10 ventose an IX, une armée navale anglaise forte de cent trente-cinq voiles parut à la hauteur d'Aboukir. La nouvelle en arriva le 13 au quartier-général du Caire.

On apprit dans le même temps que le grand-visir, de son côté, armoit en Syrie, et que le capitan-pacha étoit

parti de Constantinople avec une flotte assez nombreuse.

Tout sembloit donc menacer l'Egypte d'une invasion prochaine.

Les habitans paroissoient dans l'intention de demeurer tranquilles dans plusieurs lieux, surtout à Alexandrie, à Rosette et à Damiette. Ils avoient déclaré aux généraux qu'ils s'unissoient au sort des Français, et offert de marcher avec eux contre l'ennemi commun. La ville du Caire avoit même demandé que l'on continuât la levée des impositions qui étoit interrompue.

Cependant le général en chef Menou crut, sur des avis particuliers, devoir publier le 14, en français et en arabe, une proclamation qui excitoit tous les habitans du pays, au nom

de leur propre intérêt, à faire cause commune avec l'armée française.

En même temps qu'il cherchoit à assurer la tranquillité intérieure par de sages avis, le général en chef envoyoit journellement des renforts de troupes au général de division Friant, qui commandoit à Alexandrie, et dirigeoit des forces assez considérables sur Damiette et sur Salahié.

Le régiment des Dromadaires, chargé de croiser dans le désert, fit savoir le 16 que les troupes ottomanes n'avoient encore fait aucun mouvement du côté d'El-Arisch, et que le grand-visir sembloit n'agir qu'avec défiance et incertitude.

Le général en chef Menou, peu inquiet pour le moment de ce côté,

prit le parti de se porter lui-même à Alexandrie avec presque toutes ses forces disponibles.

Les troupes françaises étoient animées du meilleur esprit, et brûloient du desir de recevoir les Anglais à leur débarquement ; elles marchoient avec une gaieté extrême, et on peut le dire d'après leur ardeur de combattre, avec ce sentiment d'un dédain généreux, qui ne calcule ni le nombre ni les moyens de l'ennemi.

Tant étoit grand cet enthousiasme guerrier, et si on le peut dire chevaleresque, qu'il fallut que l'autorité intervînt pour maintenir les dépôts et les convalescens qui vouloient quitter les hôpitaux et prendre les armes. Tout concouroit à encourager, et à présager les plus heureux succès

que sembloient garantir les victoires passées. On apprenoit du côté de la Syrie que les Druses, dans leurs montagnes, se préparoient à harceler les troupes du grand-visir. On connoissoit dans son camp la déclaration de guerre de la Russie contre la Porte-Ottomane, et cette nouvelle y avoit déjà excité des séditions qu'il ne pouvoit contenir qu'avec peine.

D'un autre côté des renforts et des moyens de défense arrivoient de France ; la frégate *la Régénérée*, et le brick *le Lodi* étoient entrés le 12 à Alexandrie : la première, partie de Rochefort, n'avoit mis que dix-sept jours dans sa traversée ; le second, sorti de Toulon, avoit fait son voyage en dix jours seulement. Ces deux

bâtimens apportoient des troupes, des armes, des munitions de guerre, des médicamens, et des outils de toute espèce.

Plusieurs bâtimens grecs étoient également entrés dans le port d'Alexandrie, après avoir traversé l'armée navale anglaise; des succès partiels avoient déjà eu lieu : plusieurs ingénieurs anglais, qui levoient le plan d'Aboukir, avoient été surpris et faits prisonniers.

La vingt-unième demi-brigade, en descendant de la Haute-Egypte, avoit attaqué et détruit un parti considérable d'Arabes de la tribu des Oulâd-Ali.

Les vents contrarioient la flotte anglaise dans ses opérations, et les rapports officiels annonçoient que le

16 au soir elle n'avoit encore pu tenter le débarquement.

Enfin, le 17 les ennemis effectuèrent leur descente sur la plage d'Aboukir; un corps d'armée commandé par le général en chef en personne, se porta sur ce point, mais ne put empêcher les Anglais de débarquer leurs troupes, de les établir sur la plage, et d'occuper les hauteurs du camp de César.

Les communications devinrent de plus en plus difficiles entre le Caire et Alexandrie, surtout quand les Anglais eurent coupé la digue qui retenoit le lac Mahdié dans ses limites.

Les événemens qui ont amené la reddition d'Alexandrie, étant étrangers au plan que je me suis tracé, je

me contenterai d'exposer rapidement ceux qui se sont passés à l'évacuation du Caire, et dont j'ai été le témoin. L'annonce d'une affaire générale dont le succès avoit été malheureux près d'Alexandrie, et l'approche de l'armée du grand-visir, qui avoit enfin effectué le passage du désert, décidèrent le général de division Belliard, qui avoit le commandement du Caire et de son arrondissement, à transporter dans les premiers jours de germinal les administrations et les magasins dans la citadelle, et à prendre les dispositions les plus précises pour la défense de la ville.

Mourad-Bey, fidèle à son traité avec les Français, se préparoit à s'avancer à leur secours; il mourut presque subitement, au moment même

où il alloit se mettre en marche pour descendre de la Haute-Egypte avec toutes ses forces.

On voulut le faire passer pour avoir été victime d'une épidémie qui désoloit cette contrée et le Caire ; mais pour quiconque connoît la perfidie des ennemis de Mourad-Bey, qui étoient aussi les nôtres, les intrigues et les passions haineuses qui régnoient autour de ce prince parmi les beys subordonnés, jaloux de son pouvoir, et le poids que son arrivée au Caire auroit mis en faveur des Français dans la balance des événemens, la cause de sa mort ne peut pas paroître incertaine.

La vie de cet homme justement célèbre appartient à l'histoire, et je ne veux point anticiper sur le juge-

ment que la postérité portera de lui, soit qu'elle considère son élévation, sa prospérité ou ses disgrâces. Le général en chef Menou s'empressa d'allouer à Silté-Néfisé, sa veuve et celle d'Ali-Bey, une pension annuelle de 60,000 fr.

Le 12 germinal, deux parlementaires, l'un anglais, l'autre turc, se présentèrent ensemble aux avant-postes du corps d'armée placé en avant du Caire, pour sommer la ville et la citadelle de se rendre.

Le général Belliard leur fit la réponse suivante, qu'il fit mettre le lendemain à l'ordre du jour de la place :

« Le corps d'armée que j'ai l'hon-
» neur de commander attend l'ar-
» mée que commande le suprême

» visir, avec les troupes de Sa
» Majesté Britannique, et saura
» les combattre lorsqu'ils se pré-
» senteront. »

Le 18, Rosette tomba au pouvoir de l'ennemi; le fort Julien avoit fait la plus vigoureuse défense, et ne capitula que quand ses murs furent réduits en poussière.

Les Anglais se firent un devoir d'honorer la valeur de la garnison par les conditions auxquelles ils consentirent. « A quels corps appartenez-
» vous, brave garnison? lui de-
» mandèrent-ils. Tous au même, ré-
» pondit un soldat tout mutilé; vous
» devez bien voir que nous faisons
» tous partie de ce corps d'invalides
» que vous avez eu l'inhumanité de
» ne pas vouloir laisser passer en

Le général de division Lagrange, après avoir combattu avec tout l'avantage que pouvoit lui permettre le petit nombre de ses troupes, et après avoir contenu toute la journée du 19, des forces supérieures en avant de Rahmanié, prit le parti de la replier sur le Caire où il entra le 25.

Le général de division Belliard y déployoit une incroyable activité, en fortifiant les approches de cette grande ville, et entretenant dans son intérieur une tranquillité qui ne fut pas troublée un seul instant. Jamais peut-être, à aucune époque, les Français n'avoient reçu des habitans plus de témoignages de confiance et de bienveillance. Pendant que les armées étoient ainsi en présence auprès du Caire, et que les hostilités

continuoient avec vigueur à Alexandrie, la Haute-Egypte avoit cessé d'être paisible après la mort de Mourad-Bey; la plus grande mésintelligence régnoit parmi les beys, que pendant sa vie il avoit fait trembler : chacun d'eux vouloit commander à sa place, sans avoir une assez grande prépondérance de moyens pour saisir le souverain pouvoir, et ils n'avoient pas tous hérité des sentimens que leur maître avoit pour les Français ; plusieurs d'entr'eux manifestoient déjà hautement le projet de se réunir aux Anglais et aux Ottomans.

Heureusement l'épidémie pestilentielle qui d'abord avoit ravagé cruellement le Caire, commençoit à diminuer sensiblement de jour en jour.

Sans cette circonstance favorable, aucune position n'auroit été plus désastreuse que celle de l'armée française au Caire : pressée vers le bas Nil par les troupes nombreuses du grand-visir, du capitan-pacha et des Anglais réunis ; menacée du côté de la Haute-Egypte par les mamelouks ; harcelée de chaque côté par les hordes de Bédouins actifs à se porter partout où se prépare le carnage, pour piller après la victoire le parti qui aura succombé.

Les travaux entrepris par le général Belliard, tant pour la défense du Caire que pour celle de son arrondissement, avançoient foiblement, malgré l'activité avec laquelle il les pressoit. Le 7 prairial, il témoigna par son ordre aux troupes sa satisfaction pour le

zèle ardent avec lequel elles s'efforçoient d'accélérer les moyens de défense. Les officiers armés de pioches et de pelles, donnoient partout l'exemple du travail. On n'éprouvoit partout qu'un seul sentiment, le noble élan de tous les esprits, la réunion de toutes les volontés. Le général de division Lagrange fut chargé du commandement de la ligne depuis Gizéh jusqu'à la citadelle.

Le général de division Robin commandoit depuis la citadelle jusqu'à Boulac. Les commandemens des forts qui environnoient le Caire, furent placés sous les ordres de ces deux généraux, d'après cette distribution des localités.

Tout annonçoit que l'attaque générale et décisive ne tarderoit pas à avoir lieu sur tous les points.

Plusieurs beys de la Haute-Egypte étoient déjà descendus, et avoient réuni leurs troupes à celles des ennemis. Les Anglais et les osmanlis s'avançoient sur les deux rives du Nil vers le Caire, tandisqu'une flotille destinée à protéger leurs opérations remontoit ce fleuve.

Cependant la ville étoit toujours parfaitement tranquille, et le divan continuoit d'administrer la justice aux habitans, sous la surveillance de M. Girard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui remplissoit depuis le 21 germinal les fonctions de commissaire du gouvernement.

L'épidémie diminuoit aussi très-sensiblement, et le nombre des morts devenoit chaque jour moins considérable.

Le 15 prairial, les Anglais réunis aux osmanlis et aux mamelouks servis puissamment par les Arabes, et renforcés par des troupes anglaises et des cipayes venus de l'Inde par la mer Rouge, se présentèrent à la vue du Caire. Il étoit facile d'apercevoir qu'ils se proposoient de le cerner. La cavalerie ennemie escarmouchoit continuellement dans la campagne, et enlevoit tout ce qu'elle rencontroit. Depuis long-temps toute communication étoit coupée avec Alexandrie, dont on ignoroit entièrement le sort. Le Nil étoit couvert de petits bâtimens qui approvisionnoient l'armée ennemie, et portoient son artillerie et les munitions. Du côté des Français, la plus grande activité continuoit de régner dans les travaux utiles à la

défense, tant aux environs du Caire que dans les forts et la citadelle. La tranquillité des habitans étoit toujours la même, et il paroissoit bien difficile, d'après les témoignages multipliés de leur attachement, qu'elle pût être altérée. Le général de division Belliard prenoit tous les moyens pour assurer aux troupes sous ses ordres, la subsistance qui leur étoit légitimement accordée. Voulant empêcher toute espèce de dilapidation et d'infidélité dans cette portion si importante de l'administration militaire, il avoit créé par son ordre du jour une commission chargée de vérifier les poids et les romaines employés dans les distributions. Il adressa le 19 aux habitans du Caire une proclamation énergique.

Cependant l'ennemi resserroit la place de plus en plus ; tout espoir de secours et d'approvisionnement extérieur étoit enlevé. L'armée n'étoit pourvue de vivres et de munitions qu'en quantité insuffisante. On avoit lieu de craindre que des intrigues ne se tramassent dans la ville pour fomenter une révolte. Alors la citadelle et les forts auroient été isolés les uns des autres, et privés de toute communication extérieure; ils n'auroient pu faire qu'une défense d'autant plus foible, qu'aucun de ces établissemens n'étoit à l'abri d'un coup de main. Le nombre des ennemis augmentoit à chaque instant, et étoit plus que décuple de celui des Français. Les retranchemens, élevés à la hâte, étoient d'ailleurs trop étendus, pour

pouvoir être défendus contre cette multitude innombrable.

Le général Belliard sentit avec sagesse que sans vouloir s'obstiner à prolonger une défense inutile, et qui seroit suivie immanquablement de la perte de toute l'armée confiée à ses soins, il falloit se contenter de profiter de l'attitude imposante qu'il avoit su garder jusque-là, pour obtenir de l'ennemi les conditions les plus avantageuses et les plus honorables. Des parlementaires ennemis se présentèrent; on ne repoussa pas leurs ouvertures, et après quelques jours passés en négociations, une convention pour l'évacuation du Caire fut conclue le 8 messidor.

Le 10 messidor, le général Bel-

liard adressa aux habitans du Caire la proclamation suivante :

« Habitans du Caire de toutes les religions,

» Par la volonté de Dieu tout puissant, la paix vient de se conclure entre les armées française, anglaise et ottomane ; mais par cet arrangement, vos personnes, vos religions et vos propriétés ne cesseront d'être respectées : les trois puissances en prennent l'engagement formel, comme vous pouvez en juger par les deux articles du traité de paix, transcrits ci-après :

ARTICLE XII.

« Tout habitant de l'Egypte, de » quelque religion qu'il soit, qui » voudra suivre l'armée française,

» sera libre de le faire, sans qu'après
» son départ sa famille soit arrêtée,
» ni ses biens confisqués.

ARTICLE XIII.

» Aucun habitant de l'Egypte,
» de quelque religion qu'il soit, ne
» pourra être inquiété, ni dans sa
» personne, ni dans ses biens pour
» les liaisons qu'il auroit eues avec
» les Français pendant leur occupa-
» tion de l'Egypte, pourvu qu'il se
» conforme aux lois du pays. »

» Habitans du Caire et de l'Egypte, de toutes les religions, vous voyez que jusqu'au dernier moment les Français n'ont cessé de veiller à votre repos et à votre sûreté : montrez-vous dignes de tout ce que nous avons fait pour vous, en ne vous écartant pas de la bonne voie ; songez tou-

jours que Dieu est tout puissant, que c'est lui qui dirige toutes choses. »

Le général de division,

BELLIARD.

Aussitôt après la ratification de la convention, on s'empressa d'envoyer aux Anglais des vivres dont ils paroissoient avoir le plus grand besoin (1), et on s'occupa des préparatifs de l'évacuation convenue.

---

(1) Le voyageur Clarke dit que l'armée anglaise étoit fort mal approvisionnée en vivres et en munitions. Il y eut une circonstance où l'on se battit, de part et d'autre, à coups de pierres. Les Anglais manquoient surtout d'informations exactes sur la topographie des côtes. Les cartes dont on faisoit usage à l'état-major, dit le même écrivain, étoient si défectueuses,

On avoit déjà commencé à évacuer la citadelle, lorsque le commandant Dupas en fit fermer les portes, avec défense d'en rien laisser sortir.

Une lettre qu'il avoit reçue du général en chef Menou, lui avoit fait prendre la résolution de défendre jusqu'à la dernière extrémité la forteresse dont la garde lui étoit confiée ; mais le général Belliard l'ayant mandé, lui fit sentir le mauvais effet d'un pareil dessein pour le salut de l'ar-

---

qu'elles auroient été indignes de figurer même dans un *atlas chinois*. Le généra Abercrombie déploroit avec amertume les faux renseignemens qu'on lui avoit donnés sur l'Egypte, et sur la situation de l'armée française.

(*Note de M. Breton.*)

mée, et le détermina à ne plus mettre d'obstacle à l'évacuation.

Vers le 20 messidor toute l'armée et toutes les administrations étoient transportées à Gizéh : après y avoir passé quelques jours qui furent employés à réunir les embarcations nécessaires, on se mit en marche le 25 pour descendre le Nil.

L'armée ne faisoit qu'environ quatre lieues par jour, et stationnoit chaque troisième jour ; aussi mit-on environ trois semaines à faire le trajet jusqu'à Rosette. A une lieue au-dessus de cette ville l'armée prit le désert pour se rendre à Aboukir, lieu désigné pour l'embarquement, tandis que les barques franchissoient le Boghâz de Rosette pour gagner le même point.

Enfin le 20 thermidor l'embarquement fut terminé, et l'Egypte resta en la possession des Anglais et du grand-visir, à l'exception d'Alexandrie qui, resserrée de plus en plus, ne tarda pas à se rendre également.

Dans sa marche du Caire à Rosette, l'armée française étoit accompagnée par les troupes anglaises, par le corps ottoman sous les ordres du capitan-pacha, et par les mamelouks ; ces différens corps, après l'embarquement des Français, allèrent se réunir aux troupes anglaises qui assiégeoient Alexandrie.

C'est ainsi que le gouvernement de l'Egypte se trouva entre les mains du grand-visir. Ce premier ministre de la Porte-Ottomane se nommoit Yousef-Pacha, et il avoit encore le

titre de darb-Rhânéh, c'est-à-dire inspecteur-général des mines de l'empire ottoman.

Aussitôt après le départ des Français, le grand-visir entra dans le Caire avec les pachas qui commandoient sous ses ordres les différens corps de son armée ; il avoit avec lui le général anglais James Hamilton, le général Baird venu des Indes avec un earmée de cipayes, et un chargé d'affaires de la cour de Londres, envoyé de Constantinople par l'ambassadeur de cette puissance auprès de la Porte-Ottomane.

Le capitan-pacha n'étoit point entré au Caire lorsque le grand-visir vint s'y établir ; il étoit resté campé avec ses troupes au dehors

de la ville ; et après avoir accompagné, comme nous avons vu ci-dessus, pendant environ un mois les Français dans leurs évacuations successives, il étoit allé se réunir aux forces anglaises devant Alexandrie.

Le grand-visir ayant pris possession du Caire, ne tarda pas à convoquer un divan général auquel il appela tous les beys et chefs de mamelouks qui se trouvoient alors au Caire, ou aux environs, et à la tête desquels étoit le célèbre Ibrahim-Bey. Dans cette assemblée solennelle le grand-visir prononça un discours où il annonçoit « qu'il » avoit invoqué en faveur des beys » et des mamelouks la clémence du » Grand-Seigneur, et que Sa Hau-

» tesse cédant à ses sollicitations
» pressantes, leur avoit accordé un
» pardon entier et une amnistie gé-
» nérale. »

Voilà, ajouta-t-il, un firman de la Sublime Porte, qui renferme les dispositions en votre faveur ; et aussitôt après l'avoir montré, il le transmit au reis-effendi à qui il donna l'ordre d'en faire publiquement lecture.

Ce firman, rédigé suivant les formes de la chancellerie turque, et signé du Grand-Seigneur, contenoit en effet une amnistie générale pour tout le corps des mamelouks, et leur assignoit à chacun dans l'administration de l'Egypte un grade honorable et conforme à celui qu'ils avoient autrefois occupé. Un article

de ce firman étoit remarquable, en ce qu'il maintenoit Ibrahim-Bey dans ses fonctions précédentes de cheïkh-el-beled, ou de chef suprême du gouvernement de l'Egypte.

Après cette lecture, le grand-visir fit approcher tous les chefs des mamelouks, les revêtit de pelisses et de kaftans, en signe d'honneur, et leur ordonna de reprendre leur place dans l'assemblée du divan, suivant le nouveau grade dont chacun étoit décoré, et dont il venoit de leur donner l'investiture.

Mais après cette cérémonie, et au moment même où les mamelouks et leurs chefs étoient tout entiers livrés au sentiment de joie que devoit leur causer un événement aussi heureux et plus conforme à leurs désirs qu'à

4

leurs espérances, le grand-visir ayant fait faire silence une seconde fois, tira de dessous sa robe un autre firman du Grand-Seigneur, dont il ordonna au reis-effendi de faire également lecture.

Ce nouveau firman étoit rédigé dans un sens tout-à-fait opposé à celui du premier, et parmi les principales dispositions qu'il contenoit, on remarquoit celle-ci : « Le Grand-
» Seigneur, après avoir rappelé
» toutes les désobéissances et les
» rébellions dont les mamelouks
» s'étoient rendus coupables envers
» la Porte-Ottomane, depuis le
» fameux Ali-Bey, donnoit en con-
» séquence au grand-visir, l'ordre
» positif de se saisir de leurs per-
» sonnes sur-le-champ, de les mettre

» aux fers, et de les envoyer sous
» bonne et sûre garde à Constan-
» tinople. »

Une consternation générale succéda tout-à-coup parmi les mamelouks à la joie dont ils s'étoient enivrés peu d'instans auparavant. On ne sauroit exprimer l'indignation que leur causoit une perfidie aussi peu attendue, et plusieurs d'entr'eux manifestèrent même le dessein de se soustraire à tant d'ignominie par une vigoureuse défense.

Mais toutes les mesures avoient été prises pour assurer le succès de cette entreprise hasardeuse, et pour comprimer une explosion à laquelle le grand-visir sentoit bien qu'il devoit s'attendre : les troupes ottomanes avoient été prévenues depuis

la veille de ce fatal jour ; elles étoient sous les armes, et entourant le palais dont toutes les issues étoient cernées, elles se montroient prêtes à agir au moindre signal du grand-visir.

Voyant qu'il n'y avoit aucune possibilité de faire la moindre résistance, Ibrahim - Bey et ses compagnons désespérés, prirent le parti de se soumettre au sort qui les attendoit. Ibrahim-Bey se jeta aux pieds du grand-visir, et se borna à demander qu'on leur laissât la vie sauve.

Le grand-visir se hâta de les tranquilliser sur ce point, en les assurant qu'ils n'avoient rien à appréhender pour leur vie, et leur donna lieu, par ses discours, de tout espérer de la clémence de l'empereur ottoman. Il leur témoigna

même, avec une pitié affectée, tout le regret qu'il éprouvoit lui-même d'avoir été chargé d'une commission qui coûtoit autant à son cœur ; mais il s'excusa sur la rigueur des ordres qu'il avoit reçus, et sur la sévérité du châtiment qu'il auroit encouru, s'il eût manqué dans la moindre chose à la stricte exécution des volontés de son souverain. Les mamelouks furent donc aussitôt désarmés dans l'enceinte même du divan, par les troupes du grand-visir qui les conduisirent dans les prisons de la citadelle, et les y gardèrent étroitement.

Les mamelouks, à la vérité, n'étoient pas sans partisans dans la ville ; mais la présence des troupes ottomanes contenoit leurs amis ; et la

crainte d'une perte certaine empêcha de se réunir tous ceux qui pouvoient prendre quelque intérêt à leur malheureux sort.

Le général en chef des Anglais assiégeoit alors Alexandrie, et ignoroit entièrement ce qui se passoit au Caire; mais le major-général Baird, qui étoit à la tête des troupes anglaises venues de l'Inde, se trouvoit encore à Gizéh : il apprit bientôt la nouvelle de l'arrestation des beys et des principaux mamelouks.

Indigné d'une violation aussi éclatante du droit des gens, faite sans sa participation, il se hâta de partir de Gizéh, et se rendit au Caire avec toutes les troupes qui étoient sous ses ordres.

Il eut immédiatement après son

arrivée une explication très-vive avec le grand-visir. Le général Baird fit à ce ministre de la Sublime-Porte les reproches les plus amers sur sa conduite dans cette affaire, en lui disant « que les mamelouks s'étoient rendus de bonne foi au quartier-général des armées réunies, et d'après la pleine confiance qu'ils avoient eue dans la parole du grand-visir et des Anglais. Il ajouta que les trahir et attenter à leur liberté d'une manière aussi déloyale, c'étoit compromettre la dignité de la cour de Londres, et la faire soupçonner d'avoir prêté les mains à un pareil guet-à-pens. »

Il conclut en pressant le grand-visir de faire sortir les beys et les mamelouks de prison, et en laissant

entrevoir l'intention d'employer la force pour y parvenir, si le grand-visir ne cédoit pas de bonne grâce à ses remontrances.

La dispute fut longue et fort échauffée, et l'issue en fut favorable aux mamelouks. Vaincu par les instances et les menaces du général Baird, le grand-visir se vit forcé de donner l'ordre de leur élargissement et de leur remise entre les mains de leur libérateur. Les mamelouks, sortis de captivité, vinrent se fixer à Gizéh, sous la protection du général anglais à qui ils devoient leur liberté, et s'attachèrent au corps d'armée qui étoit sous ses ordres. Cependant ces mamelouks ne formoient qu'une portion du corps entier : le reste de la troupe, au moment de l'événement, n'étoit

pas au Caire, et se trouvoit sous les murs d'Alexandrie auprès du capitan-pacha. L'anéantissement des mamelouks étoit l'effet d'un dessein prémédité entre celui-ci et le grand-visir; et c'étoit pour diviser un corps dont on craignoit avec raison la résistance, s'il avoit été réuni, que tandis que le grand-visir avoit appelé dans son camp une partie des mamelouks et de leurs chefs, le capitan-pacha avoit donné l'ordre à plusieurs beys de se rendre à sa suite près d'Alexandrie, où environ cinq cents mamelouks s'étoient réunis sous leurs ordres.

Ainsi, la moitié environ des mamelouks se trouvoit auprès du capitan-pacha : celui-ci fit jouer dans son camp une scène pareille à celle

qui s'exécutoit au Caire à la même époque. Le même jour et à la même heure où le grand-visir, au Caire, s'emparoit avec tant de perfidie des mamelouks, le capitan-pacha convoquoit aussi dans son camp une assemblée générale à laquelle les principaux officiers de son armée, les beys, les cacheifs et les mamelouks furent appelés.

Lorsque l'assemblée fut formée, le capitan-pacha fit donner lecture seulement du premier firman dont nous avons parlé ci-dessus, et dont toutes les dispositions étoient favorables à ceux qu'il vouloit faire tomber dans le piége.

Puis, après les avoir comblés de caresses et d'éloges perfides, il leur fit, avec une politesse affectueuse,

l'invitation de venir avec lui à bord du vaisseau amiral qui étoit à l'ancre avec toute la flotte devant la rade.

« Afin, disoit-il, de s'y réjouir » avec eux d'un événement que leurs » vœux communs avoient appelés, » et d'y resserrer dans les plaisirs » d'une fête navale les nœuds d'une » amitié qui ne devoit plus être trou- » blée, puisque le Grand-Seigneur, » en accordant aux beys toutes leurs » prétentions, et en les rétablissant » dans leurs anciennes dignités, les » rendoit ses collègues dans le ser- » vice de la Porte-Ottomane, et les » assimiloit aux principaux officiers » de la cour de Sa Hautesse. »

Des barques conduites par des galiongis furent expédiées de la flotte ottomane pour mener les beys et les

mamelouks à bord du vaisseau impérial ; mais les rameurs choisis parmi les meilleurs soldats de la marine turque, avoient caché des armes sous leurs habits, et avoient reçu des instructions secrètes qu'ils devoient exécuter en route.

Les beys bien éloignés, d'après ce qui s'étoit passé au divan, de soupçonner la moindre perfidie, s'embarquèrent sans aucune défiance ; mais les armes cachées qu'ils aperçurent pendant ce trajet, les regards sinistres de leurs conducteurs, et les propos même que ceux-ci ne craignirent pas de laisser échapper, quand ils se crurent assurés de leur proie, ne leur permirent bientôt plus de douter qu'il ne se tramât quelque machination perfide dont

ils alloient être les victimes. Bientôt une explication eut lieu, et fut suivie de la querelle la plus violente ; les galiongis voyant leur projet démasqué, tentèrent de l'exécuter de vive force, avec d'autant plus d'espoir de succès, que les beys et leur suite étoient tous sans autres armes que leurs poignards et leurs sabres, qui ne les quittent jamais, mais dont l'usage ne pouvoit leur être très-facile dans une barque où ils étoient serrés de toutes parts, et sous le feu des carabines de leurs assassins. Un des beys se levant avec indignation au milieu du désordre, s'écria : « Eh quoi ! est-ce ainsi qu'on traite » des gens sans défense, et qui sont » venus se remettre d'eux-mêmes » entre vos mains, d'après votre pa-

» role et sur l'assurance d'un firman
» émané de votre souverain? Certes
» on ne vit jamais de trahison plus
» révoltante et plus abominable : ja-
» mais il n'y eut de conduite plus
» indigne d'un vrai croyant, que
» celle de ce monarque qui prend
» les titres de chef de la religion des
» fidèles, de successeur des califes,
» et de défenseur des deux villes
» saintes! Mais votre cour a toujours
» montré un cœur perfide et men-
» songer : de tout temps elle s'est fait
» un jeu de violer les sermens les
» plus sacrés et les plus respectables
» devant Dieu et devant les hommes.
» Si vous vouliez effectivement vous
» rendre maîtres de nos personnes,
» qu'étoit-il besoin de descendre à
» la ruse, et d'avilir par une lâche

» et méprisable fourberie la personne » auguste de votre sultan? Pour peu » qu'il coule encore dans vos veines » un reste de ce sang noble et géné- » reux qui anima les vainqueurs de » l'Asie et de l'Europe, remettez- » nous à terre, rendez-nous nos che- » vaux et nos armes, et sortez de » votre camp avec toutes vos troupes » contre notre petit nombre : osez » du moins nous combattre en face, » et ne cherchez à nous saisir qu'après » nous avoir loyalement vaincus! »

Ce discours ne fit aucune impression sur des gens qui ne savoient qu'obéir servilement à leur maître, et qui étoient soudoyés pour commettre un crime. On en vint aux armes de part et d'autre : mais le combat ne fut pas long, et l'issue

n'en pouvoit être douteuse ; les armes à feu des galiongis leur assurèrent bientôt l'avantage. Trois beys furent tués et jetés à la mer ; le reste grièvement blessé et désarmé, fut porté de force à bord du vaisseau amiral, où on mit aussitôt aux fers ces infortunés mamelouks, suivant l'ordre que le capitan-pacha en avoit donné.

Le général en chef de l'armée anglaise, qui faisoit le siége d'Alexandrie, apprit avec colère la nouvelle de cet attentat.

Aussitôt il se transporta avec un détachement de ses troupes au camp du capitan-pacha, fit cerner la tente de ce ministre, y entra seul avec ses aides de camp, et le traita avec le plus grand mépris.

Après une longue altercation et les plus violens reproches, le général en chef anglais força le capitan-pacha d'expédier sur-le-champ à bord de son vaisseau l'ordre de mettre entre ses mains les beys et les mamelouks qui y étoient détenus.

En sortant de la tente, il déclara au capitan-pacha qu'il le mettoit aux arrêts, et laissa en effet le détachement anglais qu'il avoit amené, en le chargeant d'exécuter cet ordre dans toute sa rigueur.

Lorsque les mamelouks furent revenus du vaisseau amiral, on vérifia leur nombre, et l'on reconnut en effet qu'il ne manquoit que les trois beys que les Ottomans assuroient avoir été tués pendant le combat

dans les barques, et dont les corps avoient été jetés à la mer.

Des plongeurs furent aussitôt expédiés, avec injonction de retrouver ces corps et de les rapporter à terre.

L'ordre fut exécuté, et le général en chef rendit à ces tristes dépouilles les plus grands honneurs funèbres.

Quelque temps après, lorsque le général Hutchinson se fut rendu maître d'Alexandrie, il les fit transporter dans cette ville avec un grand cortége, et on les inhuma avec les cérémonies les plus solennelles.

Des tombeaux en marbre leur furent élevés et décorés d'inscriptions renfermant leurs éloges et les circonstances dans lesquelles ils avoient perdu la vie.



Vue prise au Cimetière des mamlouks près la Citadelle du Caire.

Les tombeaux destinés à recevoir les dépouilles mortelles de ces guerriers, n'offrent rien de lugubre. Les soldats vulgaires n'ont sur leur tombe qu'une simple colonne. Des monumens circulaires ou carrés couvrent les restes des officiers supérieurs. Souvent une espèce de hangard soutenu par d'élégantes colonnes, autour desquelles serpentent les tiges flexibles de la vigne, en compose toute l'architecture. Tels sont les tombeaux des mamelouks que l'on voit près de la citadelle du Caire (1).

Les beys du camp d'Alexandrie prirent le même parti que ceux du Caire, et se fixèrent, à leur

---

(1) Voyez la planche en regard, exécutée d'après le dessin que M. Marcel en a fait faire sur les lieux.

exemple, auprès du général anglais qui les avoit arrachés à la perfidie du capitan-pacha.

Le général Hutchinson, persévérant dans son ressentiment, intima au capitan-pacha l'ordre formel de s'embarquer sur-le-champ, et de retourner à Constantinople, avec menaces, s'il ne se conformoit pas promptement à cette injonction, de le faire mettre à son tour aux fers, et de l'envoyer sur un bâtiment anglais à la tour de Londres.

Aussi le capitan-pacha s'empressa-t-il d'obéir, quoique malgré lui, et en protestant qu'il porteroit ses plaintes à la cour ottomane, sur un affront aussi sanglant fait par un général allié à l'un de ses premiers ministres.

Le grand-visir, après être resté environ un an au Caire, partit aussi pour Constantinople avec toutes les troupes qui étoient immédiatement sous ses ordres.

Avant son départ, il nomma Mohammed-pacha visir du Caire, et gouverneur-général de toutes les provinces de l'Egypte ; ce pacha, qui avoit été désigné par le divan de Constantinople pour remplir ces importantes fonctions, étoit l'élève et l'une des créatures du capitan-pacha.

Aussi voulant contrebalancer son pouvoir, et tenir dans de justes limites l'influence absolue qu'une place aussi éminente lui donnoit sur l'administration de l'Egypte, le grand-visir jugea à propos de ne lui laisser que

l'autorité civile, et de confier à un autre personnage, dont il pût être sûr, le commandement militaire.

Il jeta les yeux pour cet emploi sur Taher-Pacha, Albanais de naissance, qui l'avoit suvi de Constantinople, et qu'il avoit déjà placé à la tête des troupes albanaises ou arnautes.

Après avoir ainsi partagé le gouvernement de l'Egypte, réglé toute l'administration intérieure et la perception des impôts, le grand-visir quitta cette contrée, et de toutes les troupes qu'il y avoit amenées avec lui, il ne resta au Caire que les Albanais.

Les mamelouks, jusque là partagés en deux corps détachés, l'un à Gizéh, et l'autre à Alexandrie,

se réunirent alors, et se retirèrent dans la Haute-Egypte.

Aussitôt après sa nomination au pachalik du Caire, Mohammed-Pacha s'empressa d'envoyer des troupes contre les mamelouks devenus plus redoutables depuis qu'ils étoient réunis; il fit des efforts prodigieux pour les forcer à se rendre; mais dans tous les engagemens qui eurent lieu entre les deux partis, les troupes du pacha furent battues, et il se vit contraint de laisser les beys tranquilles possesseurs des villes du Saïd, s'estimant encore trop heureux de leur modération. En effet, il étoit à craindre que mettant à profit leur supériorité militaire, leur connoissance du pays, et leurs anciennes relations avec les principaux

habitans, ils ne formassent le projet de descendre en forces de la Haute-Egypte, pour le chasser à son tour de la capitale et de toute la Basse-Egypte.

D'ailleurs son autorité étoit bien mal affermie dans cette ville ; la plus grande jalousie existoit entre lui et Taher-Pacha, et pendant que la mésintelligence régnoit ainsi entre ces deux chefs, les mamelouks ne s'occupoient que d'augmenter leur pouvoir dans les villes de la Haute-Egypte, de s'y fortifier et d'y rassembler tous les moyens de s'y défendre, si on revenoit les y attaquer, ou même de reprendre l'offensive, si les circonstances et les divisions de leurs ennemis leur en fournissoient l'occasion favorable. Tel étoit depuis

environ un an l'état des choses en Egypte, lorsqu'une catastrophe, à laquelle il étoit facile de s'attendre, vint y changer tout-à-fait la face du gouvernement. Depuis long-temps la solde des troupes albanaises étoit arriérée, et ce retard dans leur paiement avoit excité parmi cette milice de violens murmures. Cependant les chefs avoient contenu leur indiscipline, par l'espoir que le délai ne seroit plus prolongé, et Taher-Pacha se présenta lui-même chez Mohammed-Pacha pour réclamer une prompte satisfaction, disant que le paiement d'une dette aussi sacrée pouvoit seul empêcher les désordres d'éclater. Le pacha, peu satisfait de ses instances, après avoir employé plusieurs ex-

cuses vagues, finit par lui donner l'assurance qu'en ce moment la caisse étoit vide, et qu'il n'avoit à sa disposition aucuns fonds pour payer les troupes; mais il ajouta qu'il alloit s'occuper des moyens de remplir le trésor, et que la semaine suivante il espéroit être en état de satisfaire à leurs réclamations.

Taher-Pacha parut se contenter de cette réponse, et se retira; mais il fut exact à revenir huit jours après, et somma le pacha de remplir sa parole; il n'en reçut que les mêmes excuses et les mêmes promesses. Taher se retira de nouveau, et se représenta une troisième fois encore sans rien obtenir.

Cependant les troupes impatientes de ces délais répétés, manifestoient

leur mécontentement de voir chaque semaine leurs espérances trompées.

Taher-Pacha voyant qu'elles le rendoient responsable de la conduite de Mohammed envers qui on l'accusoit hautement de foiblesse et de négligence, se hâta de détourner de dessus sa tête l'orage dont il étoit menacé par la révolte générale qui sembloit sur le point d'éclater.

Il rassembla lui-même les troupes mutinées, et les invita à venir avec lui chez Mohammed-Pacha réclamer pour la dernière fois leur paiement: il ajouta « qu'il ne doutoit nullement » que cette démarche ne déterminât » enfin le pacha à les satisfaire ; mais » que s'il s'obstinoit encore à ne pas » les payer, la seule ressource qui » resteroit, seroit de s'emparer de la

» personne du pacha lui-même, de » se rendre maîtres de son palais dont » il les autorisoit à faire le pillage, » et de se porter en même temps sur » la maison du reis-effendi, qui » exerçoit les fonctions de trésorier » général, afin d'y saisir la caisse, » pour se payer par leurs propres » mains. » L'assurance d'un prompt paiement, quelle que fût l'issue de cette affaire, et surtout l'espoir du pillage, calmèrent sur-le-champ les esprits les plus échauffés et les plus disposés à se révolter contre leurs chefs : l'on s'occupa donc de concerter les dispositions nécessaires pour assurer le succès de l'entreprise. D'abord Taher-Pacha envoya à la pointe du jour des détachemens prendre possession de la citadelle et des autres en-

droits fortifiés, soit dans le Caire, soit dans les environs.

Ce jour-là même qui étoit un vendredi, il se rendit chez le pacha, accompagné de toutes ses troupes bien armées, et ne respirant que la vengeance, le pillage. et toute espèce de désordres : il se présenta d'abord devant le pacha seul et suivi de quelques officiers seulement, comme il avoit déjà fait les autres fois, et reclama encore d'une manière assez modérée le paiement de ses troupes.

Le pacha, sans défiance de la tempête amoncelée autour de lui, répondit encore « qu'il n'avoit pas » de fonds disponibles, et qu'il fal- » loit prendre un peu de patience. » Taher insista avec plus de force : alors le pacha entrant dans une fu-

rieuse colère, le traita avec dédain et mépris, et le menaça même de le faire chasser de sa présence.

C'étoit le moment qu'attendoit Taher-Pacha : il donna aux troupes le signal convenu ; elles se précipitèrent avec furie, et en un instant se répandirent dans tout le palais.

Le pacha justement effrayé d'un événement auquel il étoit bien loin de s'attendre, eut à peine le temps de s'enfuir par une porte dérobée, pendant que les troupes mutinées mettoient tout au pillage dans sa maison et dans celle du reis-effendi, qui réussit aussi à s'échapper, mais avec peine.

Pendant que ces scènes de désordres se passoient au palais du pacha, dans la place Ezbekiéh, la portion des

troupes albanaises, qui étoient maîtresses de la citadelle, se mit à bombarder la ville pour en chasser le peu de troupes qui étoient restées fidèles au parti de Mohammed-Pacha.

Celui-ci avoit réussi à sortir de la ville avec quelques-uns de ses partisans; il s'étoit hâté de prendre le chemin de Damiette où il fut suivi par son principal agent le seïd Ahmed El-Mahrouki, l'un des plus riches particuliers du Caire, et qui, pendant le séjour des Français en Egypte, avoit été l'un des membres du divan de cette capitale.

Taher-Pacha, maître du palais du gouverneur, et ayant appris son évasion, envoya aussitôt un détachement d'Albanais à sa poursuite.

Ceux-ci ne l'atteignirent qu'à

Damiette même où ils le saisirent pour le ramener au Caire pieds et mains liés. Plusieurs de ceux qui accompagnoient le pacha furent massacrés par les Arnautes ; on remarque parmi ces victimes de la fureur du soldat, Hussein-Bey-Chanan, frère de Aïoul-Bey-El-Sogheïr, et du capitan-pacha qui portoit le même nom.

Les Arnautes avoient rencontré Ahmed-El-Mahrouki au moment où il arrivoit à Damiette ; ils s'en emparèrent, le chargèrent de chaînes, et le ramenèrent aussi au Caire avec tous les trésors qui avoient été la cause de son malheur et de son arrestation.

En effet il avoit perdu au Caire, en emportant ces vaines richesses, un temps précieux qu'il auroit dû employer à se mettre en sûreté ; des

bagages aussi volumineux avoient embarrassé et retardé sa fuite.

Ces trésors étoient immenses et consistoient en plusieurs millions, s'il faut en croire les bruits qui couroient à ce sujet. Un fort mulet étoit entièrement chargé de diamans et autres pierreries, et trois ou quatre mulets succomboient sous le poids des sequins qu'ils portoient; d'autres portoient aussi des fardeaux non moins précieux: tous ces trésors furent pillés par les Arnautes à leur arrivée au Caire.

Après avoir emprisonné le pacha, ils vouloient décapiter Ahmed-El-Marouki que dans leur ressentiment long-temps contenu ils regardoient comme une victime dévouée par le destin à leur fureur; mais Seïd-Omar-

Makram réussit à calmer un peu l'effervescence des soldats, et obtint la permission de le racheter de leurs mains.

Cette composition eut effectivement lieu moyennant le prix de mille bourses qui furent payées aux Arnautes par El-Mahrouki lui-même, et il employa à ce paiement le reste des richesses qu'il avoit ou enfouies, ou déposées en des mains sûres au Caire avant son évasion.

Lorsque le tumulte que tous ces événemens avoient nécessairement causé au Caire, commença à s'apaiser, Taher-Pacha prit le gouvernement de l'Egypte, et s'occupa de donner des ordres pour faire reconnoître partout son autorité. Bientôt s'apercevant de la difficulté qu'il

auroit à gouverner seul l'Egypte, tant qu'il auroit à craindre l'agression des mamelouks, que tout annonçoit devoir être prochaine; il prit le parti de s'en faire un appui, et de négocier avec eux.

Par le traité qui eut lieu en effet entre les deux partis, il fut convenu que les beys viendroient au Caire partager avec Taher l'administration du pays, et feroient cause commune avec leur nouvel allié.

Ibrahim-Bey avec les mamelouks ne tarda pas à se rendre au Caire, et à son arrivée il intercéda auprès de Taher-Pacha en faveur du gouverneur déposé, Mohammed, en lui faisant sentir combien il lui importoit de ménager la Porte-Ottomane, et de lui marquer de la

déférence, s'il vouloit qu'elle ne s'irritât pas des changemens opérés dans le gouvernement de l'Egypte sans sa participation, et s'il vouloit qu'elle consentît à le confirmer dans l'investiture du pachalik du Caire, qu'il avoit demandée auprès d'elle.

Les instances d'Ibrahim-Bey eurent le succès qu'il désiroit; il obtint de Taher-Pacha la remise de Mohammed-Pacha entre ses mains, et son renvoi à Constantinople.

Après cette réunion entre les mamelouks et le pacha du Caire, tout promettoit à l'Egypte une tranquillité dont elle avoit été si long-temps privée; mais bientôt de funestes événemens vinrent encore occasionner de nouveaux troubles, et firent

passer les rênes du gouvernement en d'autres mains.

Il n'y avoit qu'un mois environ que Taher-Pacha exerçoit tranquillement sa nouvelle autorité avec l'alliance des mamelouks, lorsqu'un pacha, nommé Ibrahim, allant de Constantinople à Djedda, où il devoit exercer les fonctions de gouverneur, arriva au Caire.

Ce pacha avoit reçu du divan de Constantinople une assignation ou délégation d'une somme assez considérable pour le paiement des frais de son voyage, et qui devoit être acquittée par Mohammed-Pacha.

Ce dernier étoit déjà déposé lorsqu'Ibrahim-Pacha arriva en Egypte; il n'avoit pu payer cette délégation qui lui étoit adressée, et Ibrahim-

Pacha la présenta à Taher-Pacha, qui venoit de lui succéder dans le gouvernement.

Celui-ci refusa de la reconnoître, prétextant qu'elle n'étoit pas tirée en son nom, et que par conséquent elle ne pouvoit le regarder en aucune manière.

Ibrahim-Pacha, mécontent du refus et de la manière dure dont il lui avoit été fait, prit le parti de s'en venger, en tramant lui-même à son tour une conspiration contre le nouveau gouverneur.

Un jour donc de grand matin, à peine le soleil étoit-il levé, qu'Ibrahim-Pacha, accompagné d'une vingtaine de ses gens bien armés, et déterminés à tout entreprendre suivant les ordres de leur maître, se

présenta au palais de Taher-Pacha.

Celui-ci dormoit encore, et le portièr refusa l'entrée du palais à Ibrahim-Pacha, voulant le forcer d'attendre en dehors de la porte que son maître fût éveillé, avant de le laisser pénétrer dans les cours intérieures.

Ibrahim-Pacha ne tint aucun compte de l'opposition du portier : employant la violence, il força la porte dont celui-ci fermoit l'entrée, et pénétra malgré lui, non-seulement dans l'intérieur du palais, mais encore dans l'appartement même où Taher-Pacha étoit couché et endormi.

Le bruit que fit en entrant dans cet appartement Ibrahim-Pacha avec toute sa suite, éveilla en sursaut

Taher-Pacha qui sortit de son lit fort en colère, et manifesta à celui-ci, en termes très-méprisans, combien il étoit irrité de le voir ainsi pénétrer dans ses appartemens les plus secrets, à une heure aussi extraordinaire, sans sa permission et avec un tel cortége.

Pour toute réponse à ces vifs reproches et à ces invectives, Ibrahim-Pacha lui tira dans la poitrine un coup de pistolet qui l'abattit à ses pieds, et aussitôt les gens de sa suite achevèrent de le massacrer.

Après avoir ainsi terminé sa sanglante expédition, Ibrahim-Pacha fit refermer soigneusement les portes de l'appartement, et sortit du palais sans que ni lui ni les gens de sa suite laissassent échapper le moindre in-

dice de l'événement qui venoit de se passer.

La distance de l'appartement du pacha, situé sur les jardins, et presqu'entièrement isolé du reste de l'édifice, avoit empêché qu'on entendît des bâtimens extérieurs le bruit du coup de feu qui avoit été tiré d'ailleurs, dans un endroit clos, car toutes les portes avoient été refermées avec précaution par les conjurés derrière eux, dans chacune des pièces par lesquelles ils passoient pour y parvenir.

Ibrahim-Pacha se hâta aussitôt d'aller avec ses complices se réfugier dans la mosquée que le sultan Beibars avoit jadis fait élever au-dehors du Caire, et que les Français avoient fortifiée en lui donnant le nom de Fort Sulkowsky.

S'y étant renfermé avec sa suite, il s'apprêta à s'y défendre, si on marchoit à sa poursuite pour le punir de l'attentat qu'il avoit eu l'audace de commettre.

Quelques heures après l'assassinat de Taher-Pacha, le neveu de ce gouverneur, nommé Mohammed-Ali, se rendit au palais de son oncle, suivant sa coutume, pour conférer avec lui, et prendre ses ordres relativement aux affaires de la journée. Tout étoit dans l'ordre accoutumé, et rien ne pouvoit lui faire soupçonner la catastrophe qui venoit d'arriver. Mais ayant ouvert les portes de l'appartement intérieur du pacha, il trouva son cadavre percé de mille coups ; et les renseignemens qu'il s'empressa de recueillir lui apprirent

bientôt que l'assassin ne pouvoit être un autre qu'Ibrahim-Pacha qui avoit forcé la porte de si bonne heure.

Mohammed-Ali assembla sur-le-champ les troupes qui étoient sous ses ordres, et se mit à la poursuite d'Ibrahim-Pacha, dont on lui annonça la retraite dans la mosquée de Beibars.

Il alla aussitôt assiéger cette forteresse, et fit les dispositions nécessaires pour l'attaquer, et forcer, en s'en rendant maître, l'assassin à se livrer entre ses mains.

Le combat alloit s'engager lorsque Ibrahim-Bey et les autres chefs des mamelouks vinrent trouver Mohammed-Ali, et s'efforcèrent de fléchir son ressentiment contre Ibrahim-Pacha.

Ils l'engagèrent à renoncer à tout projet de vengeance, en lui faisant envisager que s'il persistoit dans le dessein qu'il avoit manifesté de punir l'assassinat de son oncle par la mort de celui qui s'en étoit rendu coupable, Ibrahim-Pacha ayant le rang de visir à la Porte-Ottomane, il attireroit immanquablement sur sa tête la colère du Grand-Seigneur, et s'exposeroit lui-même au sort le plus désastreux, et auquel il pourroit d'autant moins se soustraire, qu'il se trouvoit en ce moment, par la mort de son oncle, sans appui et sans autorité, et qu'il n'avoit pas encore eu le temps de se créer des partisans capables de le défendre.

Ces considérations ébranlèrent Mohammed-Ali; il accorda la vie

d'Ibrahim-Pacha à l'intercession des beys, et leur permit d'en porter eux-mêmes la nouvelle à ce dernier.

Ibrahim-Bey se présenta donc avec les signaux de parlementaire à la porte de la mosquée de Beibars, eut avec Ibrahim-Pacha une conférence à travers la porte, et lui fit part de ce qu'il venoit d'obtenir en sa faveur du neveu de Taher-Pacha.

Ibrahim-Pacha eut d'abord quelque peine à croire à de telles assurances, et hésita à sortir de la forteresse dans laquelle seule il mettoit sa sûreté. Mais Ibrahim-Bey ayant réitéré les promesses dont il se porta lui-même comme garant, et ayant engagé sa parole qu'il n'avoit rien à craindre dorénavant de Mohammed-Ali, ni pour lui ni pour les

gens de sa suite, il se laissa enfin persuader.

Les portes de la mosquée de Beibars furent ouvertes, et Ibrahim-Bey prenant Ibrahim-Pacha par la main, le conduisit à travers la campagne, à la vue des troupes de Mohammed-Ali, jusqu'à ce qu'il fût entièrement hors de toute atteinte, et le fit partir avec ses gens pour Alexandrie. Aussitôt après son arrivée, Ibrahim-Pacha s'y embarqua dans un vaisseau grec qui étoit alors dans le port, et partit pour retourner à Constantinople, où il arriva sain et sauf avec tous ses gens.

Mohammed-Ali prit à cette époque le titre de pacha et de visir du Caire, et se lia aussitôt plus intimement par

de nouveaux traités avec les mamelouks, dont il sentoit que l'appui lui étoit indispensable pour le soutenir dans le poste où il s'élevoit lui-même, et qu'il reconnoissoit avoir dans cette circonstance guidé sa conduite de la manière la plus conforme à ses véritables intérêts.

Par les dispositions du traité qu'il conclut alors avec les mamelouks, Mohammed-Ali-Pacha ne se contenta point, comme l'avoit fait son oncle Taher-Pacha, d'associer les beys à son gouvernement, et de partager avec eux son autorité sur l'Egypte.

Satisfait de jouir du titre de gouverneur de cette contrée, sans vouloir se donner la peine d'en remplir les fonctions, il laissa aux mamelouks

tous les soins de l'administration, moyennant la condition d'une redevance de quelque milliers de bourses destinées à la solde de ses troupes.

Ainsi la tranquillité fut de nouveau rétablie en Egypte ; mais ce calme, à la faveur duquel le Caire commençoit à respirer, ne fut pas de longue durée, et fit place bientôt aux plus violens orages.

En effet, environ six mois après cet arrangement, les mamelouks commencèrent à mettre de l'inexactitude dans les paiemens dont ils étoient convenus, et les troupes ne tardèrent pas à manifester l'intention de se mettre en révolte, si de nouveaux retards leur faisoient craindre pour leur solde.

Mohammed-Ali craignant une

effervescence dont il auroit été la première victime, et voulant se justifier à leurs yeux de ce retard, les assembla, et leur montra le traité qu'il avoit conclu avec les mamelouks.

« Je ne puis, ajouta-t-il, vous » payer qu'avec les redevances que » les mamelouks se sont engagés à » fournir sur les revenus de l'E- » gypte qu'ils perçoivent eux-mêmes. » Malgré mes instances réitérées, » ils arrièrent leurs paiemens, et » manquent ainsi aux conditions ex- » presses du traité. Cessez donc de » m'accuser de leur propre faute, et » allez vous-mêmes vous faire payer » par eux. »

Ces troupes indisciplinées et avides de troubles et de pillage, ne deman-

doient pas autre chose que cette autorisation. Aussi, sans tarder un seul instant, elles fondirent sur les mamelouks qui se trouvoient alors au Caire, saccagèrent leurs maisons, pillèrent leurs richesses, vendirent leurs femmes, et commirent mille autres excès plus révoltans encore. Au moment de l'émeute, il n'étoit pas encore huit heures du matin : aussi, les mamelouks étoient encore pour la plupart tranquilles dans leurs lits. Ils eurent beaucoup de peine à s'échapper au milieu du désordre ; mais les soldats s'occupoient beaucoup plus du pillage que de massacres inutiles à leur rapacité. Presque tous eurent le bonheur d'éviter la fureur des révoltés, et de se réfugier à Gizéh, où ils arrivèrent à moitié nus.

Parmi les beys et les autres chefs

des mamelouks qui parvinrent à sortir du Caire de cette manière, on remarque surtout Ibrahim-Bey et son fils Marzouk-Bey.

Les nouvelles de toutes ces révolutions arrivèrent enfin à Constantinople. Le Grand-Seigneur, irrité, prit la résolution de mettre un terme aux bouleversemens qui menaçoient de détruire entièrement l'Egypte, s'ils se prolongeoient davantage.

Hussein, le capitan-pacha, qui étoit déjà venu en Egypte quelques années auparavant, avec le grand-visir, y fut renvoyé de nouveau avec une escadre assez considérable et une forte armée de débarquement. Sa mission expresse étoit de châtier Mohammed-Ali, et de rétablir la tranquillité et l'organisation administrative du pays.

Le capitan-pacha ayant débarqué ses troupes, remonta avec elles jusqu'au Caire, et se mit aussitôt à en former le siége. Mohammed-Ali, voyant qu'il n'avoit pas assez de forces pour se soutenir dans la ville, prit le parti de se retirer avec ses troupes dans la citadelle. Après s'y être renfermé, se servant des munitions de guerre que les Français y avoient laissées lorsqu'ils l'avoient évacuée, il se mit à bombarder, non-seulement le camp du capitan-pacha, mais encore la ville même dont les troupes avoient pris possession.

Après avoir beaucoup souffert de ce bombardement, le capitan-pacha craignant de voir détruire son camp, et le Caire lui-même, par cette résolution désespérée, prit le parti

d'entrer en négociation avec Mohammed-Ali. Il fit avec lui, au nom de la Porte-Ottomane, un traité par lequel il le confirmoit dans son titre de visir et gouverneur-général de l'Egypte; puis il se retira avec ses troupes, et les fit embarquer.

Les mamelouks, après leur expulsion du Caire, s'étoient retirés dans la Haute-Egypte. Ils tenoient toutes les villes, et ils profitèrent de la forte position qu'ils y occupoient, non-seulement pour y percevoir en leur nom et à leur profit toutes les impositions, mais même pour intercepter tous les vivres qui avoient, jusque là, coutume d'alimenter le Caire.

Mohammed-Ali se voyant affermi

dans son gouvernement après la confirmation de la Porte-Ottomane, et le départ du capitan-pacha, et éprouvant au Caire une grande pénurie soit de vivres, soit d'argent, s'occupa du projet de faire cesser un état de choses aussi pénible pour lui, en chassant les mamelouks de la Haute-Egypte. Il envoya donc des forces contre eux; mais ses troupes ayant été battues dans toutes les rencontres, il désespéra de parvenir à soumettre les mamelouks, et se vit contraint de traiter de nouveau avec eux.

Dans les négociations qui eurent lieu à cet effet, il proposa de leur laisser la possession entière de la Haute-Egypte, moyennant un certain tribut qu'ils devoient payer à certaines époques de l'année. Les

mamelouks acceptèrent ces conditions; mais ne voulant plus se fier à un ennemi dont ils avoient déjà éprouvé la mauvaise foi, et dont la trahison avoit failli causer leur perte entière, au moment où ils se reposoient sur la foi des traités, ils refusèrent de rentrer au Caire, et vinrent se fixer à Gizéh où ils formèrent leurs établissemens, et firent même bâtir des palais pour leurs demeures.

Quelques mois après cet arrangement, la défiance duroit encore de leur part, lorsque Mohammed-Ali, qui n'avoit traité avec eux que par l'espoir de les abuser encore, conçut le projet de leur tendre un nouveau piége qui, s'il avoit réussi, les auroit exterminés entièrement, et l'auroit débarrassé pour toujours

de la crainte que lui inspiroient des alliés aussi redoutables.

Pour mieux réussir, et rétablir en eux la confiance qu'ils paroissoient avoir totalement perdue, il se rendit un jour chez eux à Gizéh, seul, sans suite et sans armes. « Je viens, leur » dit-il, dîner amicalement avec » vous. Les événemens dont vous avez » à vous plaindre n'ont pu dépendre » de moi, et vous ne devez les attri- » buer qu'à une soldatesque effrénée » dont la fureur ne connoissoit au- » cune borne, et dont moi-même je » pouvois être la victime. J'ai voulu, » par la démarche franche que je » fais aujourd'hui, vous prouver » combien vous auriez tort de m'en- » velopper dans vos soupçons, et » combien je me fie moi-même à

» votre loyauté. Renouons donc une » amitié qu'il n'a pas tenu à moi de » conserver sans interruption, et » abjurons désormais toutes craintes » et toutes défiances réciproques. »

Les mamelouks accueillirent Mohammed-Ali avec politesse. Un festin fut aussitôt préparé, et on dîna très-gaîment ensemble. Après le dîner, Mohammed-Ali retourna au Caire sans que les mamelouks eussent éprouvé la moindre tentation de prendre leur revanche, en trompant perfidement à leur tour, celui dont la trahison avoit pensé consommer leur ruine.

Mohammed-Ali revint plusieurs fois de la même manière à Gizéh. L'assurance avec laquelle il remettoit lui-même sa personne entre les

mains des mamelouks, finit par rétablir en eux la confiance et l'oubli du passé, et bannit bientôt de leurs esprits toutes les anciennes préventions. Enfin, un jour en sortant de dîner avec eux, Mohammed-Ali, après plusieurs propos agréables, leur dit : « Nous sommes maintenant
» véritablement de bons amis ; mais
» voilà un grand nombre de fois que
» je viens dîner chez vous ; il seroit
» juste et agréable pour moi que
» j'usasse avec vous de représailles :
» venez donc à votre tour dîner un
» jour avec moi ; et l'époque solennelle que je vais bientôt célébrer,
» m'engage encore plus à insister
» pour que vous acceptiez mon
» invitation. Je vais faire circoncire mon fils aîné ; vous n'igno-

» rez pas que le jour de cette céré-
» monie est une fête de famille à
» laquelle on s'empresse générale-
» ment d'inviter ses parens et ses
» amis : je dois célébrer cette fête à
» la citadelle, le local que j'occupe
» dans mon palais à la place Ezbé-
» kieh, n'étant pas assez vaste pour
» toute la splendeur que je veux y
» déployer ; venez dîner ce jour-là
» avec moi et nos amis communs ;
» je tâcherai de reconnoître, par
» l'accueil que vous y recevrez, la
» manière affectueuse dont vous
» m'avez honoré chez vous. »

Les mamelouks, entraînés par l'air de franchise et d'amitié que le pacha mettoit dans son invitation, promirent sans difficulté de s'y rendre le jour indiqué.

Le seul Ibrahim-Bey, le plus rusé et le plus politique des mamelouks, ne fut pas entièrement persuadé. Son grand âge et la longue expérience qu'il avoit des affaires l'empêchèrent de se fier entièrement à des protestations d'amitié qui paroissoient si sincères. Non-seulement il trouva des prétextes pour se dispenser de se rendre à la citadelle le jour de la fête, mais encore il conseilla aux mamelouks et aux beys de ne pas y aller eux-mêmes, en leur disant « qu'il connoissoit toute la perfidie des osmanlis, et qu'il soupçonnoit en cette circonstance quelque nouvelle trame cachée qui pourroit leur être fatale. » Les mamelouks insistèrent pour ne pas manquer à la parole qu'ils avoient donnée, alléguant que Mohammed-Ali étoit

venu plusieurs fois lui-même se remettre entre leurs mains avec la plus grande confiance, et que lui montrer un sentiment contraire seroit se conduire d'une manière déshonorante pour leur caractère ; que d'ailleurs ils lui avoient fait la promesse formelle d'aller chez lui, et qu'il eût été plus convenable de refuser son invitation lorsqu'il l'avoit faite que d'y manquer après l'avoir reçue et s'y être engagés : qu'au surplus, en mangeant avec le pacha, et en allant dîner chez lui ils étoient devenus ses hôtes, et que les liens de l'hospitalité si sacrés dans tout l'Orient, même entre les ennemis les plus acharnés, suffisoient pour empêcher de conserver les moindres craintes. Malgré ces raisonnemens, Ibrahim-Bey, en se rendant à leurs

instances, ne put cependant consentir à laisser partir ensemble tous les beys et tous les mamelouks ; il ne permit qu'à la moitié d'entr'eux d'aller à la fête, et garda le reste auprès de lui, « afin, disoit-il à ceux qui partoient, que si vous êtes, comme je le crains, les victimes de votre imprudente sécurité, le corps ne soit pas entierement exterminé d'un seul coup, et qu'il vous reste des vengeurs en état de punir une aussi abominable perfidie. »

A l'arrivée des beys et des mamelouks qui les accompagnoient à la citadelle, Mohammed-Ali-Pacha les reçut avec honneur et cordialité dans le principal appartement qui étoit en effet magnifiquement décoré.

Il témoigna légèrement ses regrets que tous les beys et les mamelouks

n'eussent pu se rendre à sa fête, et reçut avec les apparences d'une indulgente amitié les excuses qui lui furent faites de la part de ceux qui étoient absens.

Après avoir fait placer ses convives sur de magnifiques coussins de brocard, et les avoir comblés de tous les témoignages de la politesse la plus affectueuse, il resta quelque temps avec eux, et soutint avec agrément la conversation pendant environ une demi-heure.

Tout-à-coup, se levant au milieu d'eux sans aucun air de préméditation, il leur demanda la permission de s'absenter un instant pour donner quelques ordres relativement aux détails de la fête, en ajoutant qu'une fois débarrassé de ces soins nécessaires, il

alloit rentrer sur-le-champ auprès d'eux pour ne plus les quitter.

A peine Mohammed-Ali étoit-il sorti de l'appartement, qu'une multitude de soldats albanais, armés de sabres, poignards et mousquets, fondirent par plusieurs portes sur les mamelouks, sans défiance, les eurent bientôt désarmés, et les massacrèrent ensuite jusqu'au dernier avec la plus grande férocité.

La portion des mamelouks qui étoit restée à Gizéh avec Ibrahim-Bey, ayant appris cette sanglante boucherie, sentit que désormais leur petit nombre ne pouvoit leur faire espérer de se défendre avec avantage contre les attaques d'un ennemi qui se montroit si impitoyablement acharné à leur perte entière; aussi ils se hâtèrent

de quitter cette ville presque entièrement ouverte de tous côtés, et où le pacha ne pouvoit manquer de venir les assiéger. Ils se réfugièrent avec précipitation dans leur asile ordinaire de la Haute-Egypte.

Ils s'y fortifièrent tellement, que tous les efforts de Mohammed-Ali n'ont pu réussir à les en chasser, et ils y vivent encore au milieu des Arabes, dont les chefs, justement indignés de la perfidie atroce des osmanlis, leur ont donné tous les secours d'une généreuse hospitalité, et ont ouvertement embrassé leur défense. Mohammed-Ali-Pacha, délivré de la plus grande partie de ses inquiétudes par l'extrême affoiblissement de ses ennemis, continue de gouverner l'Egypte, et semble ne s'occuper qu'à grossir

ses richesses devenues immenses, et à remplir ses coffres. Un des principaux moyens qu'il emploie pour y parvenir, est le monopole absolu de toutes les denrées.

Dans toutes les provinces soumises à ses ordres, il ne perçoit les impositions qu'en nature, et en fixe l'évaluation au gré de la rapacité la plus tyrannique.

Bien plus, aucun propriétaire ne peut vendre les produits de sa récolte qu'au pacha lui-même, qui en fait l'accaparement dans de vastes magasins, situés, soit au Caire, soit à Damiette, soit à Alexandrie.

Une partie est employée au paiement de ses subordonnés et de ses troupes, et le reste est vendu aux Grecs, et surtout aux Anglais, à son

bénéfice. On assure qu'il y a continuellement à Alexandrie, seulement, plus de trois cents bâtimens employés sans interruption à cette seule espèce de commerce.

Il en résultera tôt ou tard la famine la plus terrible pour l'Egypte, quoiqu'elle soit le plus fertile pays de la terre; mais de cette manière les trésors de Mohammed-Ali s'augmentent chaque jour de plus en plus, et il passe dans tout l'empire ottoman pour le particulier le plus immensément riche de son siècle.

L'ÉGYPTE

ET LA SYRIE.

TOPOGRAPHIE DE L'ÉGYPTE.

Montesquieu a fait de l'influence prétendue des climats, la base de raisonnemens profonds et quelquefois aussi d'ingénieux sophismes. On a réfuté avec avantage plusieurs de ses paradoxes : il a été démontré que souvent des lois toutes contraires, des mœurs tout opposées, régissoient des hommes placés sous des latitudes

absolument semblables, et dans des contrées qui n'offroient presque aucune différence de localité.

D'un autre côté une étrange conformité de mœurs, d'usages et de préjugés, se fait remarquer dans des régions tout-à-fait disparates.

Il faut avouer cependant que la nature du sol et du climat exerce souvent un empire irrésistible; c'est ce que nous voyons en Egypte. Les anciens Egyptiens étoient ingénieux et éclairés; les possesseurs actuels de cette belle contrée sont ignorans et presque stupides; mais chez les uns et les autres, les mêmes besoins, les mêmes circonstances ont souvent exigé de pareils efforts et provoqué des habitudes semblables.

Le tableau fidèle que le lieutenant

du calife Omar, le célèbre Amrou, traçoit à son maître, s'applique aussi bien aux temps antérieurs qu'aux temps postérieurs. Peut-être nos lecteurs nous sauront gré de commencer notre description par ce morceau où l'on observe à la fois la naïveté et la pompe du style oriental.

Omar, dans un court message, invitoit son lieutenant à lui faire de l'Egypte une peinture assez exacte et assez vive pour qu'il pût s'imaginer voir de ses propres yeux cette belle contrée. Amrou répondit en ces termes (1) :

« O prince des fidèles, peins-toi

(1) Je donne cette traduction d'après M. de Volney; mais j'ai cru devoir y joindre quelques notes.

un désert aride, et une campagne magnifique au milieu de deux *montagnes* (1), dont l'une a la forme d'une colline de sable, et l'autre du ventre d'un cheval étique ou du dos d'un chameau : voilà l'Egypte. Toutes ses productions et toutes ses richesses, depuis Assouan (Syène) jusqu'à Menchah, viennent d'un fleuve béni qui coule avec majesté au milieu d'elle. Le moment de la crue et de la retraite de ses eaux, est aussi réglé que le cours du soleil et de la lune. Il y a une époque fixe dans l'année où *toutes les sources de l'univers* (2)

---

(1) Il eût été plus correct de dire *deux chaînes de montagnes*.

(2) Ces sources existent, non pas sur tous les points de l'univers, mais dans les montagnes de l'Abyssinie.

viennent payer à ce roi des fleuves, le tribut auquel la Providence les a assujétis envers lui. Alors ses eaux augmentent, sortent de son lit, et couvrent toute la face de l'Egypte, pour y déposer un limon productif. Il n'y a plus de communication d'un village à l'autre, que par le moyen de barques légères aussi nombreuses que les feuilles du palmier.

» Lorsqu'ensuite arrive le moment où ses eaux cessent d'être nécessaires à la fertilité du sol, ce fleuve docile rentre dans les bornes que le destin lui a prescrites, pour laisser recueillir le trésor caché dans le sein de la terre.

» Un peuple protégé du ciel, et qui, *comme l'abeille, ne semble destiné qu'à travailler pour les autres*, sans

profiter lui-même du fruit de ses sueurs, ouvre légèrement les entrailles de la terre, et y dépose des semences dont il attend la fécondité du bienfait de cet ETRE qui fait croître et mûrir les moissons.

» Le germe se développe, la tige se lève, l'épi se forme par le secours d'une *rosée* (1) qui supplée aux pluies,

---

(1) Les pluies sont fort rares en Egypte; à peine tombe-t-il une goutte d'eau dans un intervalle de dix ans; mais dans les nuits d'été, les rosées ne laissent pas d'être abondantes : elles sont plus fortes vers la mer, et moins sensibles dans la Haute-Egypte; la fécondité du sol est dans la même proportion. Le vent du nord est le plus favorable aux rosées, parce que l'air s'est chargé de vapeurs en traversant la Méditerranée. Nos soldats trouvèrent en

et qui entretient le suc nourricier dont le sol est imbu : à la plus abondante récolte succède tout-à-coup la stérilité.

» C'est ainsi, ô prince des fidèles, que l'Egypte offre tour à tour l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage noir et limoneux, d'une prairie verte et ondoyante, d'un parterre orné de fleurs variées, et d'un guéret couvert de moissons jaunissantes. Béni soit le créateur de tant de merveilles !

» Trois choses, ô prince des fidèles,

Syrie un climat tout différent ; les nuits étoient tellement froides et humides, qu'ils furent obligés de faire du feu au bivouac, et employèrent à cet usage des troncs d'oliviers.

contribuent essentiellement à la prospérité de l'Egypte et au bonheur de ses habitans : la première, de ne point adopter légèrement des projets enfantés par l'avidité fiscale, et tendant à accroître l'impôt ; la seconde, d'employer le tiers des revenus à l'entretien des canaux, des ponts et des digues; la troisième, de ne lever l'impôt qu'en nature sur les fruits que la terre produit. Salut. »

Malheureusement ces conseils donnés par un brave guerrier, et qui décèlent une profonde connoissance des hommes et du pays, ont été fort négligés. Notre précis historique a fait connoître les causes morales de cette décadence, et nous n'aurons que trop d'occasions d'en indiquer les déplorables effets.

Les anciens géographes ne s'accordoient point sur la question de savoir si l'Egypte devoit être considérée comme faisant partie de l'Afrique ou de l'Asie. Ce fameux royaume tient évidemment par sa situation à l'immense continent de l'Afrique ; mais on ne peut y aborder que du côté de l'Asie ; et dans les nombreuses révolutions dont ces contrées ont été le théâtre, l'Egypte a toujours suivi le sort de la Syrie : ceux qui regardoient l'Egypte comme partie intégrante de l'Asie donnoient la branche occidentale du Nil pour limite à l'Afrique de ce côté. Tel étoit le système de Denys d'Halicarnasse, de Pomponius-Méla, de Salluste, d'Hirtius et de Solin. Ils étendoient même les frontières d'Asie

jusqu'au grand Catabathmus, et comprenoient dans cette partie du monde non-seulement l'Egypte, mais la portion de l'Afrique occupée par les Arabes.

Les géographes modernes se sont rangés à l'opinion de Ptolémée et de Strabon. L'isthme de Suez, cette langue étroite qui sépare les deux continens, semble beaucoup plus propre que le cours d'un fleuve à servir de ligne de démarcation. Au surplus, comme nous venons de le dire, cette question n'a pu être agitée que parmi les savans : lorsque l'empire des Pharaons fut détruit, des raisons purement politiques et militaires durent fixer le sort de l'antique royaume de Sésostris.

L'Egypte est bornée au nord par la Méditerranée ; à l'est par la mer

Rouge; au sud par la Nubie et la Haute-Ethiopie; vers l'ouest, elle confine au désert de Barca, et à ces contrées africaines qui laissent et laisseront peut-être encore long-temps de vastes lacunes sur nos cartes. Sa situation est entre le 24[e] et le 32[e] dégré de latitude septentrionale, et le 27[e] et le 32[e] dégré de longitude, à l'est du méridien de Paris.

On estime que la superficie du sol est de quinze à seize mille lieues carrées, distribuées sur une longueur de deux cents lieues et une largeur très-variable. Si le cours du Nil étoit plus droit, on pourroit dire que le territoire égyptien forme un triangle isocèle tronqué à son extrémité supérieure, dans la base duquel

est compris le Delta. Cette base n'a qu'une soixantaine de lieues, si l'on ne compte que les terres cultivées, et environ quatre-vingts si l'on y fait entrer une portion du désert.

Le Nil est le seul fleuve de cette contrée; on n'y connoît point de rivière, mais plusieurs lacs dont les principaux sont ceux de Madiéh à l'ouest, de Bourlos au nord, de Menzaleh à l'est. Celui-ci a vingt-cinq lieues de développement. Le lac Mœris au sud, appellé aujourd'hui Birket-El-Karoun, n'a plus aujourd'hui que sept à huit lieues de long sur deux ou trois de largeur et trente de circuit. Nous avons dit quelle est l'opinion des savans sur les travaux prodigieux qu'il a fallu entreprendre pour le former ou pour

l'agrandir, et sur les dimensions presque incroyables qu'il avoit, au rapport de Pline.

Les naturels de cette contrée ne peuvent concevoir que les hommes subsistent dans d'autres parties de l'univers où il n'y a point de *Nil*, c'est-à-dire, dont les fleuves ne forment point des inondations régulières.

Ceux-là seulement qui ont fait des voyages en Syrie, comprennent que le tribut d'humidité apporté irrégulièrement par les nuages, supplée à des débordemens périodiques.

Trois grandes divisions composent l'Egypte : les deux premières sont au nord, et la troisième au midi.

La Basse-Egypte, ou Behhiréh, se divise en trois provinces; Behhiréh,

Garbieh et Khartieh. Elle a pour villes principales Alexandrie, Rosette et Damiette.

La Moyenne-Egypte, ou Vosthani, correspond à la partie du pays que les anciens Grecs appeloient *Heptanome* ou les sept gouvernemens. Elle ne se divise plus qu'en six districts. Le Caire en est la capitale. La situation de cette ville est par vingt-neuf dégrés sept minutes de longitude orientale, et trente dégrés cinq minutes de latitude nord.

Matarieh, Fayoum, et le port de Suez sont les autres villes ou bourgades de la même division.

La Haute-Egypte, ou Saïd, est sur l'emplacement de l'ancienne Thébaïde, et s'étend jusqu'à la grande cataracte au-dessus d'Assouan ou

Syène. On y compte trois districts.

Girgéh en est la capitale, et la résidence d'un gouverneur ou Sangiac choisi parmi les beys.

La ville de Siout, la plus peuplée et la plus considérable de la Haute-Egypte, est dans la plus heureuse situation, et le siège d'un évêque copte.

Dendera, ou la Tentyris des anciens ; Luxor, ou Thèbes aux cent portes, n'attirent l'attention des voyageurs que par les ruines imposantes dont leur sol est jonché. On voit encore à Thèbes le corps défiguré de cette statue qui rendoit des sons singuliers à l'apparition de l'aurore.

Cosséir est le port de la Haute-Egypte sur la mer Rouge. C'est par

là que ses habitans tirent le café d'Arabie, et font venir du poivre et des épiceries.

Nos lecteurs n'oublieront pas que cet ouvrage n'est pas un traité spécial de géographie : ainsi nous ne parlerons avec quelques détails des villes dont nous venons de faire mention qu'autant que nous y trouverons l'occasion d'offrir des documens intéressans ou curieux, instructifs ou amusans sur les mœurs et les usages de la population bigarrée que présentent les divers cantons de l'Egypte.

Les monumens de l'antiquité offrent aussi, sur ce sol classique, un aspect imposant : ce sont eux, bien plus que les hommes eux-mêmes, que visitent les voyageurs. Nous y



Vue extérieure de l'ancien mur d'Alexandrie.

arrêterons souvent nos regards, en offrant en même temps, d'après les artistes les plus distingués, la représentation fidèle des lieux. Ces images seront plus éloquentes et plus expressives que nos foibles descriptions.

ALEXANDRIE.

Les immortelles expéditions de Christophe Colomb et de Vasco de Gama n'eussent peut-être jamais été tentées, et l'Egypte fût demeurée l'entrepôt du commerce de l'Europe avec les riches contrées de l'Asie, sans deux circonstances qui assujétissoient à une foule d'inconvéniens les communications de la Méditerranée à la mer Rouge : d'un côté ces sables rebelles à toute culture, ces déserts qui de tous temps

furent infestés par des brigands, et de l'autre la difficulté des attérissemens sur les côtes d'Egypte.

Le sol de l'Egypte peu élevé au-dessus du niveau de la mer, s'aperçoit difficilement de loin; les rades, les ports y sont très-rares; la navigation déjà dangereuse pour les anciens, l'est devenue bien plus pour les modernes qui ont continuellement augmenté les dimensions de leurs navires.

La splendeur d'Alexandrie, située sur le point de la côte où les vaisseaux peuvent aborder avec le moins de péril, dut décheoir aussitôt que Gama eut découvert le passage si desiré, et que Colomb, échouant à la vérité dans son projet principal, qui étoit d'arriver aux Indes par une route plus

directe, eût découvert un nouveau monde.

Alexandrie ne doit qu'à la bonté relative de son port, l'avantage d'avoir été choisie par Alexandre-le-Grand, pour en faire le centre du commerce du monde, ou tout au moins pour s'assurer la possession de ses conquêtes. Les premiers monarques égyptiens, plus jaloux encore que les Japonais ou les Chinois, de fermer aux étrangers l'entrée de leur pays, entretenoient sur le même emplacement, à Racotis, une garnison nombreuse, non pour protéger le commerce, mais au contraire pour repousser les Grecs (1).

---

(1) Pline. VI, c. X. Strabon, l. XVII, pag. 792-802.

Les tristes habitans de cette région vivoient de leurs troupeaux de bœufs qu'ils faisoient paître à l'est d'Alexandrie. Chez les Coptes, cette ville porte encore le nom de *Rakoti*.

Il n'y a pas de doute que l'emplacement de Rosette sur les bords fertiles du Delta, n'eût mieux convenu à l'établissement d'une ville florissante, si cette partie de la côte eût offert plus de ressources pour la navigation. Alexandrie est malheureusement située dans un lieu aride, contigu au désert, et qui manqueroit absolument d'eau si l'on ne détournoit par le canal dont nous parlerons plus bas, et qui a une vingtaine de lieues, une partie des eaux du Nil. Le lac Maréotis, qui pouvoit contribuer autrefois à donner

quelque fertilité à ce sol, a été entièrement desséché ; il en est de même d'un lac artificiel que les califes abassides avoient inutilement entrepris de dessécher, et où l'on pêchoit d'excellent poisson.

A l'aspect d'Alexandrie, on ne peut s'empêcher d'admirer la différence du génie de son fondateur, et des princes qui en ont eu successivement après lui la possession, comparé à l'insouciance des dominateurs actuels de l'Egypte. Ceux-ci laissent tomber en ruines, non-seulement les monumens destinés à l'embellissement de la ville, mais les constructions de la nécessité la plus indispensable ; le vieux et le nouveau port s'encombrent sans cesse, les

canaux s'engorgent ; bientôt il faudra, ou abandonner la ville, ou dépenser des sommes incalculables pour des réparations qu'eussent évitées la plus facile surveillance. Alexandre au contraire, après avoir fondé la ville destinée à perpétuer le souvenir de son nom, ne songea pas moins à la commodité des habitans, qu'à la décorer de merveilles qui commandassent le respect et l'admiration de la postérité. Dinocrate, célèbre artiste, qui avoit été chargé de la reconstruction du temple de Diane à Ephèse, celui même qui, dans l'audace de son génie, avoit proposé de tailler le mont Athos en une statue gigantesque et inébranlable, fut choisi par le roi de Macédoine pour tracer le plan de la nouvelle cité.

Une rue immense coupoit Alexandrie en droite ligne du nord au midi; une autre d'une largeur égale la croisoit de l'orient à l'occident : on voyoit dans ces deux rues principales des maisons magnifiques, des temples et des édifices publics; le marbre, le porphyre et le granit le plus précieux y étoient prodigués; d'autres rues parallèles plus étroites et décorées avec moins de luxe, étoient réservées aux habitans des classes inférieures; un môle long de mille toises divisoit le port en deux parties, depuis la terre ferme jusqu'à l'île de Pharos : ce fut dans cette même île que deux des Ptolémées (Soter et Philadelphe) élevèrent le phare d'Alexandrie, l'une des sept merveilles du monde. Le phare consis-

toit en une tour carrée à plusieurs étages ; au sommet étoit une lanterne dont on pouvoit apercevoir la lumière à plusieurs lieues de distance. Le phare actuel est mal entretenu, et ne répand qu'une foible clarté. Il ne présente d'ailleurs aucun vestige de ces colonnes de marbre et de ces ornemens dont l'ancien monument avoit été enrichi par Sostrate de Cnide ; on y avoit dépensé huit cents talens, c'est-à-dire plus de quatre millions de notre monnoie.

Les deux ports séparés par la langue de terre où s'élève aujourd'hui la moderne Alexandrie, s'appeloient autrefois le port d'Afrique et le port d'Asie : le premier, dans la direction O. S. O., et connu à présent sous le nom de vieux port, est réservé

aux Turcs; l'autre, le port neuf, dans la direction E. S. E., est fréquenté par les Européens. Ce dernier est moins profond, et a le fond si rocailleux que les câbles des ancres s'y déchirent, à moins qu'on ne les soutienne de distance en distance par des tonneaux vides. Les marins appellent cette opération, *pigner les cables.*

Le port vieux, fermé par des rescifs qui laissent des passages de vingt-cinq à trente pieds au plus, voyoit s'élever l'île d'Antirhode, où l'on avoit construit un théâtre et un vaste palais.

Outre ces monumens de la grandeur royale, on voyoit encore dans la partie orientale de la ville une gymnase dont les portiques de mar-

bre se développoient sur une étendue d'environ six cents pieds, un cirque pour la course des chars, et un amphithéâtre pour la célébration des fêtes quinquennales. Il ne reste plus de l'ancien gymnase que quelques colonnes éparses (1).

Le principal palais occupoit un espace considérable : il ne servoit pas seulement à la résidence des rois ; on y voyoit un magnifique musée, des logemens pour des savans, des artistes, et une académie où quatorze mille élèves recevoient leur éducation aux frais du gouvernement. Là se trouvoit aussi le tombeau d'Alexandre ; les restes du conquérant reposoient dans un sarco-

---

(1) Voyez la planche en regard.



Ruines de la Bibliothèque des Ptolomées

phage d'or: des dépouilles aussi riches tentèrent l'avarice de Séleucus Cybiofacte; il s'empara du cercueil d'or, et le remplaça, dit-on, par une châsse de verre.

Quoique fondée par un prince grec, Alexandrie étoit demeurée fidèle au culte égyptien, parce que l'ancienne Racotis en étoit en quelque sorte le noyau. Ce fut même sous un des successeurs d'Alexandre, Ptolémée Soter, que fut bâti le Sérapée, temple magnifique élevé en l'honneur du dieu Sérapis, dont l'image avoit été apportée du royaume de Pont. Si l'on en croit Ammien-Marcellin, ce temple surpassoit tous les autres en grandeur et en richesses, excepté le Capitole à Rome.

En général, les habitans d'Alexan-

drie, quoique formés d'un mélange d'Egyptiens, de Syriens, de Grecs, et même de Juifs, observoient les antiques coutumes de l'Egypte : chacun étoit obligé de faire tous les ans aux magistrats une déclaration de sa profession, et il n'en pouvoit changer dans le cours de l'année. Il y régnoit une activité singulière, et c'est ce qui faisoit dire à l'empereur Adrien : « Il n'est dans cette grande » ville aucun habitant qui n'exerce » un métier quelconque ; les aveu- » gles ont des occupations, et il » n'est pas jusqu'aux goutteux qu'on » ne sache employer, s'ils ont les » pieds ou les mains libres. »

Afin d'y favoriser, par tous les moyens possibles, l'accroissement de la population, il étoit permis,

même au frère utérin, d'épouser sa sœur, tandis qu'à Athènes cette faculté n'étoit accordée qu'au frère consanguin. Une telle distinction a fait dire à Sénèque que cet inceste légal n'étoit permis qu'à moitié dans Athènes, mais qu'on l'admettoit entièrement à Alexandrie (1).

C'est aussi dans le temple de Sérapis que se trouvoit l'immense bibliothèque augmentée de deux cent mille volumes par Cléopâtre, lorsque celle du palais eut été incendiée par Jules-César.

On ne sauroit trop déplorer la perte de tant de livres, lorsqu'on réfléchit que ce dépôt renfermoit

---

(1) *Athenis dimidium licet, Alexandriæ totum.*

une multitude d'exemplaires uniques d'excellens ouvrages, lorsqu'on songe qu'il contenoit tous les travaux des poètes tragiques et comiques de la Grèce, et que la plupart de ces chefs-d'œuvre sont perdus. S'il nous est arrivé quelques tragédies d'Eschyle, d'Euripide et de Sophocle, de ces auteurs si prodigieusement féconds, c'est que les rhéteurs d'Alexandrie en avoient fait un recueil choisi, où ils avoient réuni une des pièces les plus intéressantes dans chaque genre.

Mais à quels ignorans furieux doit-on attribuer la perte d'une aussi riche collection ? On a répété mille fois cet étrange dilemme que fit Omar à son lieutenant Amrou, lorsque celui-ci se fut emparé d'Alexandrie.

« Si les livres ne contiennent que ce » qui est dans le Koran, ils sont » inutiles ; s'ils renferment des maxi- » mes contraires, ils sont dangereux : » donc il faut les détruire. » On ajoute que ces livres fournirent plusieurs centaines de charges de chameaux, et que pendant six mois ils servirent à chauffer les bains d'Alexandrie. Sur la foi de cette anecdote, on regarde généralement Omar comme le seul dont la mémoire doive être chargée de cet attentat contre les lettres ; cependant il est prouvé que sous les divers empereurs romains, la bibliothèque d'Alexandrie fut à plusieurs reprises livrée au pillage (1).

(1) Le temple de Sérapis fut brûlé sous le patriarche Théophile. (Eunapius, Vie

A la vérité on remplit quelquefois les lacunes; mais tout annonce qu'on s'occupa plutôt à compléter le nombre qu'à assortir les qualités, et qu'insensiblement il n'y resta plus que des volumes contenant les subtilités des théologiens et les rêveries des sophistes.

On montre encore aux curieux l'emplacement sur lequel s'élevoient les bâtimens de la bibliothèque des Ptolémées ; l'estampe ci-jointe en

---

d'Æsidius , pag. 76.) Le prétendu incendie ordonné par Omar , attesté par les écrivains arabes Abd-el-Latif et Aboulfaradje , est révoqué en doute par Renaudot et Gibbon. Ceux-ci ont été réfutés par MM. Villoison et de Sainte-Croix ; et M. Langlès a adopté encore une autre opinion.

retrace fidèlement les tristes vestiges.

On chercheroit en vain les traces de la ville d'Alexandrie, telle qu'elle existoit dans les premiers siècles de sa fondation ; les murailles actuelles ont été bâties par les Sarrasins, ainsi qu'on le voit par de nombreuses inscriptions arabes, et que le prouve encore mieux la forme des remparts et des tours : ces murailles, suivant Niébuhr, ont généralement quarante-trois pieds de hauteur, et quelquefois cinquante. (V. la pl. p. 123.)

Alexandrie n'a pas été abandonnée tout-à-coup, mais elle est déchue peu à peu. Il n'est resté de ses antiques et superbes palais que ce qui étoit d'une masse trop considérable pour être démoli, transporté et em-

ployé à la fondation de nouveaux édifices : on a déterré jusqu'aux pierres qui servoient de fondemens aux murailles : aussi ne voit-on de toutes parts que des monceaux de ruines, et cet aspect suffiroit seul pour exciter l'humeur morose d'un voyageur.

Les travaux les plus considérables que les successeurs d'Alexandre eussent ordonnés à Alexandrie, avoient pour objet de fournir de l'eau potable à ses habitans.

Cette ville est située, comme je l'ai dit, à une distance assez considérable de l'ancienne branche du fleuve, appelée *Canopique*, parce qu'elle aboutissoit à Canope, sur l'emplacement d'Aboukir. Lorsque la branche canopique n'étoit pas

encore engorgée, les moyens d'irrigation et de conduite d'eau pouvoient être plus prompts et plus faciles. Alexandrie ne recevoit dans ces derniers temps le tribut bienfaisant du Nil que par le canal appelé Kalidje. Les Turcs, dans leur imprévoyance insensée, ont laissé dépérir un canal aussi indispensable à l'existence d'Alexandrie : autrefois il portoit des *djermes*, sorte de barques avec lesquelles on navigue sur le Nil. Les choses en étoient venues au point qu'à peine laissoit-il passer un mince filet d'eau potable; mais aussitôt après la conquête des Français en 1797, le général en chef fit curer le canal, et le rendit propre à la navigation des petits bâtimens : on s'en servit même pour envoyer dans la saison de l'inon-

dation, des provisions du Caire à Alexandrie, et pour transporter des convois d'artillerie de cette dernière ville à Gizéh (près des Pyramides).

Dans la saison de la sécheresse, le canal demeure entièrement à sec; mais les nombreuses citernes d'Alexandrie ont été remplies avec l'eau qui y afflue lors du débordement du fleuve. L'ouverture du canal est une grande fête pour les habitans d'Alexandrie; le peuple manifeste une joie d'enfans, lorsqu'il voit couler cette onde salutaire. Cette époque est aussi celle où la police doit déployer une rigoureuse surveillance; les fellahs ou paysans feroient des coupures au canal pour détourner l'eau sur leurs terres, si l'on n'y mettoit ordre. Quelquefois aussi le ca-

chef, ou commandant des mamelouks, préposé à la police du canal, ordonne lui-même une coupure, de peur que la trop grande quantité d'eau n'en fasse rompre les digues.

On laisse couler pendant quelques jours les eaux du grand canal dans le port vieux, avant de couper les digues des canaux de dérivation ; la première eau est fangeuse et mal saine ; mais lorsqu'elle paroît avoir acquis le degré de salubrité suffisant, des troupes de musiciens annoncent l'ouverture des canaux qui étoient autrefois multipliés, et n'existent plus qu'au nombre de quatre ; les quatre canaux de dérivation portent l'eau dans des réservoirs, d'où on l'élève avec des roues à godets et à chapelets, dans de petites ri-

goles à fleur de terre : de là elle se distribue aux différentes citernes de la ville, appelées Sakkiehs ; il en existe environ trois cents ; les machines hydrauliques dont je viens de parler, sont mises en mouvement par des bœufs que fournit la province de Behhyreh.

Lorsque les citernes sont pleines, le commandant de la province en fait faire la vérification en présence du cadi et des ulémas (ou docteurs de la loi). On remplit de leur eau un grand vase qui est scellé et envoyé au Caire, afin d'attester la bonne qualité de l'eau.

Les fontaines publiques d'Alexandrie sont nombreuses, mais peu magnifiques : elles consistent dans un simple ajutage de cuivre enfoncé

dans une muraille, et communiquent par des tuyaux avec les citernes; le réservoir étant moins élevé que l'orifice, on ne peut en tirer l'eau qu'en le faisant vider et par sucion. Toute la journée on voit des Egyptiens autour de ces fontaines, occupés en quelque sorte à téter; les chiens qui n'ont point la même ressource, sont souvent dévorés par la soif, et ne trouvent de soulagement qu'en se baignant dans l'eau de la mer, où ils s'enfoncent jusqu'aux oreilles : c'est par ce moyen sans doute qu'ils se préservent de la rage, car l'hydrophobie est absolument inconnue en Egypte.

Les oiseaux sont plus ingénieux peut-être que les chiens, dans le procédé qu'ils emploient pour se

désaltérer : ils guettent le moment où un homme est venu boire à l'orifice des tuyaux qui servent de fontaines publiques. Une goutte d'eau y est encore suspendue, ils la saisissent au vol, avant qu'elle ne soit tombée, ou qu'elle n'ait été évaporée par la chaleur de l'air (1).

La disette d'eau toujours croissante donne lieu de croire qu'Alexandrie sera un jour abandonnée : il a déjà été question d'en transporter les établissemens à Rosette.

Mais on a été détourné de ce dessein par des prophètes arabes qui prétendent que la Mecque sera un jour détruite, qu'Alexandrie de-

(1) Ce renseignement m'a été communiqué par M. Marcel.

viendra alors la ville sainte, et que le corps du prophète y sera transporté.

Alexandrie, ayant été pendant longtemps le principal siége de l'orthodoxie chrétienne, se distinguoit par des temples magnifiques : l'église de Saint-Athanase subsiste encore ; mais elle a été convertie en mosquée, et l'entrée en est interdite aux chrétiens.

L'église de Sainte-Catherine a été laissée aux chrétiens grecs ; mais elle est beaucoup moins vaste, et d'une architecture infiniment moins élégante. On y distingue un bloc de marbre blanc, sur lequel les moines prétendent que Sainte-Catherine a été décapitée, et ils attribuent au sang de cette vierge quelques taches rouges qu'on y remarque en effet.

L'église de Saint-Marc contenoit un cadavre embaumé que les coptes soutenoient être les restes mêmes de l'Evangéliste. Les Vénitiens, jaloux de posséder de telles reliques, les enlevèrent ; mais ils imaginèrent, pour les faire sortir du pays, et échapper à la visite des douanes, un singulier expédient.

L'exportation des momies étoit défendue, et ce n'étoit pas sous ce titre qu'on pouvoit déguiser l'enlèvement du prétendu corps de Saint-Marc ; il fallut le couper en pièces, le bien empaqueter et le faire passer pour du lard. Les mahométans, par aversion pour la chair du porc, ne furent point scrupuleux dans leur examen, et laissèrent passer la caisse sans l'ouvrir.



Mosquée de l'ancienne Alexandrie.

Aujourd'hui l'exportation des momies est plus facile, parce que les douanes d'Alexandrie sont entre les mains des Juifs.

Mais ce ne sont pas seulement les églises chrétiennes que les Turcs ont abandonnées, et qu'ils laissent journellement dépérir, faute de réparations; ils ont négligé jusqu'aux édifices consacrés aux cérémonies de leur propre culte; c'est ainsi que la mosquée, représentée dans l'estampe ci-jointe, ne sera bientôt plus qu'un monceau de décombres, parce qu'elle appartenoit à l'ancienne Alexandrie, et se trouve aujourd'hui hors de l'enceinte de la cité moderne. Une des colonnes de ce monument fera connoître à nos lecteurs la manière bizarre dont les Turcs assortissent

les matériaux anciens avec lesquels ils érigent des bâtimens neufs ; cette colonne, magnifique par la hauteur et l'élégance de son fût, a un chapiteau d'un ordre différent, et on lui a donné pour base le chapiteau d'une autre colonne.

AIGUILLES DE CLÉOPATRE.

Les obélisques d'Egypte ne sont pas les monumens les moins remarquables de l'antiquité ; ces *doigts de Dieu*, ainsi les appeloient les prêtres égyptiens, n'étoient pas seulement des objets d'ornemens, ils avoient encore un but d'utilité. Ils servoient, selon quelques auteurs, de *styles* à d'immenses cadrans solaires gravés sur la base unie qui les entouroit : tel étoit le motif pour



Obélisque d'Alexandrie appellé Aiguille de Cléopatre

lequel on en élevoit toujours à la porte des temples (1); leurs faces couvertes d'hiéroglyphes contenoient sans doute, ou des observations relatives au cours des astres, ou le récit de quelques événemens d'une haute importance, ou enfin des sentences morales.

---

(1) La direction de l'ombre du *gnomon* est invariable; mais il s'en faut de beaucoup que sa *longueur* soit uniforme aux mêmes heures dans les différentes saisons. Dans les pays rapprochés des tropiques, cette longueur de l'ombre varie moins; aussi les habitans ont-ils une adresse singulière à connoître l'heure par l'étendue de l'ombre de leur corps. Les Arabes calculent de cette manière l'époque précise de la journée où ils doivent réciter les prières d'usage.

Ces obélisques étoient toujours composés avec la pierre la plus dure, afin qu'ils pussent braver les ravages du temps ; les inscriptions y étoient profondément gravées (1) ; il n'en est presque point que l'accumulation des siècles ait entièrement effacées, elles subsisteront encore bien long-temps, mais le sens n'en est pas moins impénétrable pour nous, faute de pouvoir trouver la clef de ce langage mystique. Quelle différence de destinée entre ces sentences pour la conservation desquelles il sembloit qu'il n'y eût pas de substance assez

(1) Quelques caractères de l'écriture hiéroglyphique, dont cet obélisque est chargé, ont encore, dit M. Niébuhr, un pouce de profondeur.

solide, assez durable, et les compositions d'Hésiode, d'Homère, de tant de poètes et d'orateurs, consignées sur les matériaux les plus périssables, d'abord sur de minces feuilles de plomb, ensuite sur les lames déliées du papyrus, mais qui, reproduites par une longue succession de copistes, conservées plus fidèlement peut-être dans la mémoire de tous les admirateurs du bon et du beau, et perpétuées enfin par l'admirable découverte de l'imprimerie, offriront aux générations les plus reculées la pensée toute entière de leurs auteurs. Ce n'étoit donc pas sans raison qu'Horace disoit des agréables productions de son génie : *Exegi monumentum œre perennius.*

Deux obélisques, l'un renversé, l'autre debout, que l'on voit à Alexandrie, sont qualifiés par les modernes d'*Aiguilles de Cléopâtre*, quoique rien ne prouve, je ne dirai pas qu'ils aient été élevés par ordre de cette reine d'Egypte, mais qu'ils aient même été transportés en cet endroit sous ses auspices, et pour servir d'ornement à son palais. Cette distinction dans tous les cas ne seroit pas inutile. A l'époque de la fondation d'Alexandrie, la langue des hiéroglyphes étoit presque perdue, on avoit peut-être cessé de graver des inscriptions de ce genre ; les obélisques qu'on y voit ont dû être apportés d'autres endroits de l'Egypte. Cette réflexion explique suffisamment la disparate que nous avons

fait remarquer ailleurs entre les divers morceaux d'architecture qui composent un même édifice.

Nous ne rapporterons pas l'explication que donne dans sa *Geographia Nubiensis* le chérif El-E'dris, des inscriptions qui se voient sur les Aiguilles de Cléopâtre : ce qui rend son interprétation fort suspecte, c'est qu'il a confondu les anciens hiéroglyphes avec les caractères syriaques (1).

L'une des Aiguilles de Cléopâtre est renversée et en partie couverte par le sable ; l'autre, qui est encore droite sur sa base, a été l'objet de

(1) *Suntque in ipso incisæ litteræ, charactere syro*, est-il dit dans la traduction latine.

la curiosité des différens voyageurs. Ce dernier obélisque est comme l'autre d'une seule pièce de granit; sa base est d'environ cinq pieds de diamètre; sa hauteur étoit originairement de soixante-trois pieds; mais le piédestal et une partie de la base sont enfouis dans le sable, à la profondeur d'environ quinze pieds.

Les faces dirigées au nord-est et au sud-ouest sont assez bien conservées; mais les deux autres, exposées aux vents qui dominent dans ces parages, ont été corrodées par les alternatives de l'humidité et de la sécheresse : leur superficie tombe en écailles, et les hiéroglyphes sont presque effacés.

L'obélisque d'Héliopolis a à peu près les dimensions des aiguilles de



Pourvoyeur Sculp.

Pont sur le Canal d'Alexandrie.

Cléopâtre ; il est de granit rouge, mais l'inscription s'en trouve effacée. On peut se faire une idée de la beauté de cette matière par l'obélisque de même nature, mais de proportions beaucoup plus petites, qui se trouve aujourd'hui sur la place des Victoires auprès de la statue du général Desaix.

COLONNE DE POMPÉE, OU DE DIOCLÉTIEN.

La colonne de Pompée, monument bien moins ancien que les obélisques, a peut-être encore plus excité l'attention des voyageurs, et elle a été pour eux l'objet de doutes qui viennent enfin d'être éclaircis.

N'est-il pas étonnant que l'on n'ait pas des données plus exactes pour en fixer l'origine, et que l'érection d'une

colonne aussi majestueuse n'ait point paru un événement assez important pour être recueilli par les historiens? Si nous nous tenons à l'opinion la plus générale, cette colonne ne fut consacrée ni à la mémoire du grand Pompée, ni à celle d'aucun de ses descendans. On a assez bien prouvé la fausseté de la conjecture suivant laquelle César auroit fait ériger cette colonne pour célébrer la défaite de Pompée à la journée de Pharsale. Il n'est pas mieux démontré que ce monument soit l'ouvrage ni du roi d'Egypte Ptolémée-Evergète, ni de l'empereur Adrien (1). Le voyageur français

(1) Le chevalier Montague est celui qui a cherché à accréditer cette dernière opinion. Il s'est servi, pour colorer son système, d'une

Savary a, fort mal à propos, cité un passage d'Abulfeda, où cet auteur arabe parleroit du monument d'Alexandrie comme ayant été érigé en l'honneur de l'empereur Sévère. Un savant professeur anglais, M. White, a réfuté dernièrement cette conjecture en démontrant que le passage en question avoit été mal interprété. Il attribue la fondation de cette colonne à Ptolémée Soter, qui

---

supercherie fort maladroite. On avoit introduit par ses ordres une petite médaille d'Adrien entre le sol sur lequel repose la colonne et son stylobate. Le voyageur anglais, visitant ce monument en présence de plusieurs témoins, fit des fouilles avec son couteau, et feignit de trouver la médaille; mais cette découverte prétendue n'en imposa à personne.

travailla avec tant d'efficacité à l'embellissement de sa capitale. Il pense que la statue placée au sommet étoit celle de ce souverain.

Les voyageurs étoient autrefois partagés de sentimens sur la hauteur de la colonne. Pour la déterminer avec exactitude, il falloit y monter, et c'est ce qu'on a fait pendant l'expédition d'Egypte. Mais comment escalader une colonne élevée de près de cent pieds? La chose ne sembloit pas facile. Paul Lucas raconte qu'en 1714, un saltimbanque monta jusque sur le chapiteau avec une agilité qui surprit tout le monde. Le fait ne paroît pas douteux ; car le bateleur raconta qu'il avoit trouvé au sommet une cavité circulaire, et cette cavité a été remarquée depuis; mais enfin Paul Lucas n'entre

dans aucun détail sur les moyens qui furent employés par cet homme. Des matelots anglais eurent, il y a une trentaine d'années, une idée heureuse. Ils élevèrent un cerf-volant qu'ils firent passer par-dessus la colonne, et abattre du côte opposé. La ficelle du cerf-volant étoit attachée à une corde plus grosse, celle-ci à un cordage encore plus fort, et ce dernier à un câble; en sorte qu'en faisant tourner ces cordages sur le chapiteau comme sur une poulie, on parvint à fixer le câble avec tant de solidité que des hommes purent y monter.

Les Français, pendant l'expédition d'Egypte, ont eu recours au même procédé (1) : M. Norry, architecte

(1) M. Fauvel, célèbre artiste français,

attaché à l'expédition, a pris ainsi les mesures les plus rigoureuses.

La colonne, d'ordre corinthien, est composée d'un chapiteau, d'un fût, d'une base et d'un piédestal, chacun d'une seule pièce de granit. Le piédestal a dix pieds de haut, la base cinq pieds six pouces trois lignes, le fût soixante-trois pieds un pouce trois lignes, le chapiteau neuf pieds

---

étoit monté sur le chapiteau de la colonne quelques années auparavant, et y avoit planté un drapeau en girouette de fer battu. La visite des matelots anglais avoit été plus préjudiciable au monument. Ils y étoient montés au nombre de huit, et s'étoient enivrés de punch. Pendant cette bruyante orgie, ils brisèrent une des volutes qui tomba avec fracas, et fut emportée en Angleterre.

dix pouces six lignes. La hauteur totale du monument est de quatre-vingt-huit pieds six pouces ; le diamètre de la colonne est, dans sa partie inférieure, de huit pieds quatre pouces, et près de l'astragale, de sept pieds huit pouces.

L'espace circulaire remarqué par le bateleur de Paul Lucas, par les marins anglais et les architectes français, feroit croire qu'il y a eu en cet endroit un socle sur lequel s'élevoit une statue colossale.

« Toutes les parties du monument, dit M. Norry, sont en granit thébaïque.

» Quoique cet ordre soit en quelque sorte constitué corinthien par son chapiteau, il n'en a point les proportions grecques : celle du fût

se rapproche de l'ionique. Au reste, il est évident que les diverses parties qui le composent sont d'âges différens. Le fût, qui est d'un galbe admirable et d'un fort beau poli, excepté du côté du désert où il a souffert par les sables, paroît être fait de la main des Grecs, peut-être sous les Ptolémée : quant aux autres parties, elles sont d'une exécution inférieure.

» Les profils se rapprochent beaucoup de ceux du Bas-Empire; le chapiteau n'est que grossièrement massé; le piédestal est excessivement bas, la couleur même du granit diffère de celle du fût. On peut donc conjecturer que ce fût, fait antérieurement aux autres parties, aura été réédifié à quelque époque extraordinaire. On doit beaucoup regretter

qu'une inscription qui *étoit sur l'une des faces du piédestal*, ne soit plus lisible. »

M. Sonnini dit, au sujet de cette inscription, qu'on assuroit à Alexandrie que les traces en étoient visibles lorsque le soleil frappoit sur la colonne; mais quelques efforts qu'il ait faits à plusieurs reprises, il n'a pu la déchiffrer.

M. Niebuhr et M. Haven n'ont pu dechiffrer que quelques caractères isolés de cette même inscription.

Les Anglais ont été plus heureux dans ces dernières années. Ils sont parvenus à *modeler en plâtre* l'inscription presque entière. Ce plâtre a été soumis à de savans hellénistes qui n'ont eu besoin que de suppléer quelques lettres pour y découvrir ces

mots qui ne laissent plus matière à équivoque :

« Au très-sage Empereur, protec-» teur d'Alexandrie, DIOCLÉTIEN, » Pollion (ou Pomponius), préfet » d'Egypte. »

M. Jaubertet M. de Chateaubriand sont les premiers qui aient fait connoître en France cette intéressante découverte (1). Il a lu de ses propres yeux sur le piédestal, le commencement de ce mot Διοκ qui est décisif. Au reste, comme l'observe cet écrivain, la colonne paroît plus ancienne que sa dédicace.

Les feuilles qui décorent le chapiteau ne sont point dentelées ; Bruce prétend qu'elles étoient desti-

---

(1) Itinéraire de Jérusalem, t. 3, p. 96, 3e éd. Cet ouvrage se trouve chez le Normant.

nées à supporter des feuilles de métal d'un travail plus fini. On voit dans les ruines de Palmyre et de Balbec, beaucoup d'exemples de cet alliage des métaux avec les marbres. Le parti qu'a pris l'architecte de l'arc de triomphe du Carrousel d'adapter aux colonnes de marbre des chapiteaux et des bases de bronze n'est donc point, comme on l'a prétendu, une tentative d'innovation.

La fondation de la colonne de Pompée consiste en deux assises de pierre. Les Arabes se sont toujours imaginé que des trésors considérables y étoient enfouis; quelques-uns se sont avisés de faire sauter ce monument par l'explosion d'une mine; mais ces mauvais ingénieurs ne sont parvenus qu'à découvrir un bloc de marbre blanc couvert d'hiéroglyphes,

dans une situation renversée. Les autres pierres de la fondation paroissent être également des fragmens d'antiquités égyptiennes.

Après la conquête d'Alexandrie, en 1797, le général en chef a ordonné que les braves tués à la prise de cette place fussent enterrés au pied de la colonne de Pompée, et que leurs noms fussent gravés sur le piédestal.

On parloit alors de transporter en France ce monument gigantesque; quelques personnes regardoient l'entreprise comme impraticable : elles oublioient que Caïus César avoit fait venir d'Egypte à Rome un obélisque de vingt-cinq toises de hauteur, sur deux de diamètre; qu'Auguste et Constantin avoient déplacé avec succès des monumens de ce genre, et

qu'enfin le transport par mer de la colonne *démontée* n'eût pas été plus difficile que ne l'a été le trajet de ces mêmes matériaux, depuis Syène, dans la Haute-Egypte, où se trouvent les carrières dont ils ont été tirés.

Dans une de ces carrières les voyageurs remarquent encore une colonne presque achevée depuis des siècles, et qui restera sans doute éternellement dans le même lieu, faute de machines pour la transporter, ou plutôt d'un génie assez actif pour faire don à quelque partie des provinces de la Basse-Egypte d'un pareil monument.

Du temps des Grecs, la colonne dite de Pompée étoit sans doute dans l'intérieur de la ville; elle se trouve aujourd'hui hors des murailles, et à un quart de lieue de la nouvelle cité

d'Alexandrie bâtie par les Arabes. Elle est sur une esplanade qui domine toute la ville. (Voyez la planche, page 157.) M. Niébuhr aimoit à faire des opérations géométriques sur cet emplacement. Un jour, un marchand turc eut la curiosité de regarder dans sa lunette dirigée, en ce moment, sur la ville. Cette lunette qui n'avoit que deux verres comme celles dont on se sert pour les observations astronomiques, présentoit les objets dans une situation renversée. Qu'on se figure la stupéfaction du pauvre musulman lorsqu'il aperçut une tour sens dessus dessous! Cet incident fit courir le bruit que M. Niébuhr n'étoit venu à Alexandrie que pour bouleverser la ville. Quelque temps après un autre Arabe, ayant aperçu

en pleine mer, à l'aide du même instrument, un vaisseau qui sembloit renversé, fut saisi de la même terreur.

Cependant M. Niébuhr, ayant fait des progrès dans la langue du pays, parvint à expliquer ces phénomènes, et à dissiper les soupçons. Il se fit même un jeu de la propriété magique de son instrument. Un paysan le regardoit prendre des mesures géométriques sur la pointe méridionale du Delta; M. Niébuhr s'amusa à tourner la lunette du côté du village, et le priant de s'approcher, lui fit voir toutes les maisons renversées.

Le paysan fort surpris en demanda la raison au domestique du voyageur. Le valet répondit que le gouvernement, très mécontent des habitans de ce hameau, avoit envoyé son maître

pour le détruire de fond en comble. Le villageois, désolé, supplia M. Niébuhr d'attendre qu'il eût mis en sûreté sa femme, ses enfans et une vache.

CATACOMBES.

Le spectacle des catacombes de Rome, de Malte, d'Alexandrie et de Sakhara, dont celles construites récemment à Paris ne sauroient nous donner aucune idée, fait naître dans le cœur d'un observateur philosophe un sentiment pénible. Ces cavités souterraines ont été lentement et successivement formées par l'extraction des pierres avec lesquelles on a élevé les habitations des vivans; et les morts venoient à leur tour en prendre la place. Leurs ossemens auroient fini par combler ces voûtes lu-



Vue intérieure des Catacombes d'Alexandrie.

gubres ; en leur rendant la matière calcaire qui en a été extraite pendant tant de siècles, ils devenoient peu à peu la base d'une nouvelle couche de rochers.

La pierre calcaire où l'on a creusé les catacombes d'Alexandrie est d'une nature fort tendre ; elle n'acquiert de dureté que par l'exposition à l'air extérieur, et lorsque son humidité a commencé à s'évaporer. Les anciens Egyptiens, afin de prévenir l'éboulement des galeries souterraines, en couvroient la surface d'une espèce de mortier qui est devenu extrêmement solide. Cependant plusieurs avenues sont remplies de décombres, et il est impossible de parcourir toute l'étendue de ces souterrains. On a trouvé des catacombes dans tous les pays de

l'Égypte où il a été permis de faire des fouilles. Les anciens croyoient, et les Arabes modernes répètent encore que toutes ces galeries communiquoient entr'elles, et que l'on pouvoit se rendre, par exemple, des catacombes d'Alexandrie aux pyramides de Memphis.

Cependant les catacombes d'Egypte diffèrent beaucoup les unes des autres, soit par leur forme, soit par la nature des travaux. Les unes ne sont que des excavations taillées dans le roc à la pointe du ciseau : d'autres sont des chambres, avec plusieurs rangs de niches sur les côtés, destinées à recevoir les momies. Souvent plusieurs de ces chambres communiquent ensemble. Dans quelques-unes, la voûte est plate, dans d'autres

elle est arquée ; enfin quelques-unes ont une espèce de dôme.

On en voit dont les murs sont dépourvus de tout ornement, d'autres offrent aux yeux d'inexplicables hiéroglyphes, des peintures et des dorures plus inconcevables encore par la fraîcheur qu'elles ont conservée ; enfin l'on y remarque des bas-reliefs dont le dessin est bizarre, mais présente une grande pureté de ciseau, une extrême hardiesse d'exécution. Quelquefois on y a trouvé des statues de grandeur naturelle, représentées assises, avec des hiéroglyphes tracés, soit sur des rouleaux qui reposent sur leurs genoux, soit sur le banc où elles sont assises, soit sur la muraille voisine. Ces statues représentent sans doute les morts qu'on y avoit dépo-

sés ; et les inscriptions contiennent leur épitaphe, ou un abrégé de leur vie (1).

Les hommes ne jouissoient pas seuls en Egypte de ces magnifiques sépultures où leur vanité se flattoit d'échapper à la destruction. L'ibis, oiseau sacré des Egyptiens, dont nous parlerons ailleurs, étoit embaumé précieusement, et conservé dans des urnes d'argile. Il n'est pas rare de trouver des chambres remplies de ces vases contenant chacun une momie d'oiseau, enveloppée de bandes d'étoffe, et de toutes sortes d'aromates.

Dans quelques-unes de ces grottes

(1) Il en est qui représentent la divinité particulière, sous la protection de laquelle étoit mise cette portion des catacombes. (*Note de M. Marcel.*)



Fontaine des amans et Mosquée adjacente.

souterraines et dans les pyramides, on a trouvé des sarcophages monolythes.

Le sarcophage du Caire est un des plus célèbres. (1) Il est formé d'une pierre basaltique ; les hiéroglyphes dont il est orné décèlent l'ouvrage des anciens Egyptiens, quoique d'autres détails d'architecture semblent, selon M. Mayer, devoir les faire regarder comme un ouvrage des Grecs. Il sert aujourd'hui de bassin à une fontaine publique appelée *la Fontaine des Amans* : on pourroit croire, d'après une telle dénomination, que ses eaux passent pour être propices aux amans; c'est tout le contraire : on leur suppose la vertu d'amortir les feux de l'amour.

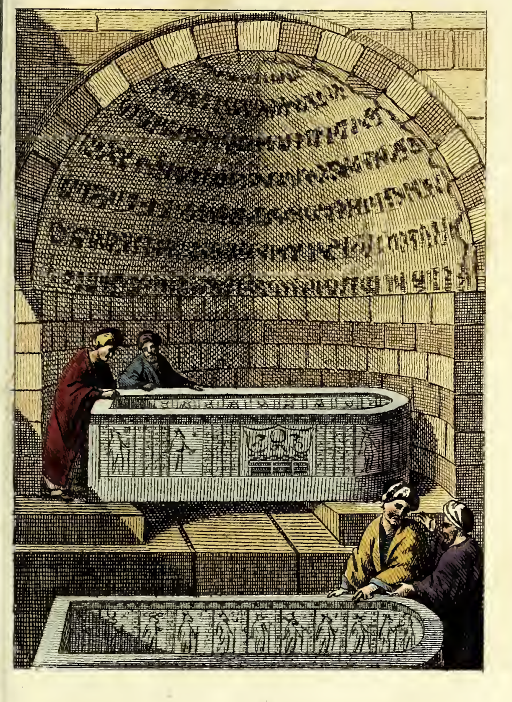
---

(1) Voyez la planche ci-jointe.

Un pareil nom en Europe désigneroit un réduit écarté, mystérieux, où les amans peuvent se réunir loin des surveillans et des jaloux : mais de tels rendez-vous s'accorderoient mal avec les mœurs égyptiennes. Les femmes ne sortent jamais seules ; elles courroient une multitude de dangers si elles osoient choisir en plein air un lieu de réunion.

L'amour triomphe en Egypte comme ailleurs des entraves que lui oppose la jalousie ; mais ce n'est pas à des promenades sentimentales que se bornent les amans : l'homme entre déguisé dans la demeure même de celle avec qui il doit goûter quelques courts instans de bonheur au péril de sa vie.

On a vu dans l'estampe qui précède,



Ancien Sarcophage appellé la fontaine des Amans.

la Fontaine des Amans placée sous une espèce de perron, et dans la dépendance d'une mosquée. Nous donnons ici le même monument pris isolément et répété deux fois, afin de faire connoître plus exactement les hiéroglyphes qui sont placés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le sarcophage est, comme on voit, carré à une extrémité, et arrondi vers l'extrémité opposée.

Les catacombes d'Alexandrie, dont nous avons donné le dessin, sont au midi du vieux port. Si l'entrée n'en étoit pas magnifique, au moins elle devoit être commode. Elle est aujourd'hui à peine praticable. On s'y introduit par un petit trou irrégulier où il faut se glisser au risque de déchirer ses habits. La première chambre où l'on

arrive, est d'une grandeur moyenne; mais tellement encombrée de terre qu'un homme a peine à s'y tenir debout. Cette chambre communique par trois de ses côtés à d'autres cavités qui ont sept pieds et demi de largeur; et l'on voit dans celles-ci des niches carrées dont les façades, suivant le témoignage du voyageur anglais Mayer, sont décorées de colonnes doriques.

On remarque le même ordre d'architecture sur une porte à l'extrémité d'un autre appartement.

Toutes les chambres sont taillées dans le roc, et enduites de mortier, comme je viens de le dire. Quelques-unes avoient au plafond des ouvertures carrées par lesquelles pénétroit la lumière du jour; elles sont aujourd'hui bouchées.

On ne peut déterminer l'étendue des catacombes, parce que les éboulemens empêchent d'en trouver la fin ; on n'est pas même parvenu à en découvrir la véritable issue. Il est probable qu'elles vont jusqu'aux bords de la mer. Les trois grottes qui se trouvent sur la côte, et que les Européens ont mal à propos qualifiées de *Bains de Cléopâtre*, semblent en être la continuation.

Ces grottes sont traversées par des bancs de pierre. Un canal, construit en *zigzag*, afin d'arrêter le sable, y conduit l'eau de la mer. Cette eau, pure et transparente comme le cristal, s'élève un peu au-dessus de la ceinture des personnes qui se tiennent assises dans l'intérieur de la caverne.

« Si nous jugeons, dit M. Mayer,

de l'antiquité de ces monumens d'après leurs ornemens d'architecture, nous croyons pouvoir les rapporter à l'époque où les arts étoient déjà en décadence. En voici un exemple sensible. La grande porte d'entrée de la chambre circulaire est décorée de denticules seulement, sans modillons; la corniche inclinée du fronton a, au contraire, des modillons sans denticules. Les anciens, à l'époque où les arts étoient parvenus à toute leur perfection, se gardoient bien de séparer des ornemens faits pour aller ensemble. Lorsque le goût eût dégénéré, on substitua à l'antique simplicité une confusion véritable.

« C'est ainsi, ajoute ce même artiste, que les arts de la Grèce ont trouvé leur tombeau dans le pays même où

ils avoient pris naissance. Malgré les ingénieuses hypothèses de ceux qui attribuent aux Grecs l'invention des différens ordres d'architecture, il est probable que la Grèce emprunta ce bel art des contrées d'où vint une grande partie de sa population, et ne fit qu'en modifier le style et les proportions; elle les fixa à jamais en les portant, dès les premiers essais, au plus haut degré d'élégance. Il est vrai que les Grecs ont porté plus loin la finesse du goût; mais on trouve en Egypte les modèles de leurs temples et de toutes les parties principales de leurs monumens. »

Les catacombes servent de retraite aux chacals, animaux de proie, peu dangereux pour les vivans, et qui ne se nourrissent que de cadavres; aux

gerboises, et enfin à l'espèce de lézard si fameuse sous le nom de caméléon. Je ne ferai pas à mes lecteurs l'injure de prétendre les désabuser sur les fables grossières que l'on a débitées au sujet du caméléon ; il est bien reconnu aujourd'hui que si le caméléon change en effet de couleur, ce phénomène est dû au plus ou moins d'irritation de l'animal, et au degré de gonflemens de ses veines. Enfin si le caméléon peut passer un temps assez considérable sans manger, cette propriété lui est commune avec le plus grand nombre des quadrupèdes ovipares.

Le gouverneur d'Alexandrie dépend de la régence du Caire. Cette ville, qui, depuis plusieurs siècles, ne se vit que deux fois exposée aux

attaques d'ennemis européens (1), a cependant besoin de forces militaires imposantes pour se défendre contre des ennemis intérieurs. Les Arabes en infestent souvent les environs, malgré les traités qui existent entre leurs tribus respectives et le gouvernement.

Lorsque les Bédouins viennent dans la ville faire des emplettes, ils vont toujours un à un, pour n'être pas remarqués des habitans. M. Niébuhr raconte une scène étrange dont une rixe entre un Arabe et un habitant d'Alexandrie fut l'occasion pendant son séjour en cette ville.

Le fils d'un cheik, ayant acheté dans une boutique de la poudre et du plomb, s'avisa d'essayer sur-le-

(1) A l'époque de l'invasion des Français, et à celle du débarquement des Anglais.

champ son fusil, et tira à balle sur la maison en face. Le marchand fut choqué de ce procédé; le jeune cheik s'emporta, et ils en vinrent à des voies de fait. D'autres Arabes accoururent pour défendre leur cheik, et plusieurs habitans prirent le parti du marchand. Les habitans l'emportant par leur nombre, les Arabes furent entourés, et contraints de se retirer vers une grande place. Ceux qui étoient à cheval auroient pu s'échapper facilement; mais ils voulurent défendre ceux de leurs camarades qui étoient à pied. On les voyoit courir la lance ou le pistolet à la main contre une multitude désarmée qui faisoit pleuvoir sur eux une grêle de pierres. Les Arabes, dans ces escarmouches qui furent longues et réitérées, ne tuèrent personne; mais ils ne se

sauvèrent qu'après avoir perdu deux hommes tués, une douzaine de prisonniers, et quelques chevaux.

Dans la première chaleur, la plupart des prisonniers furent cruellement maltraités par la populace d'Alexandrie. Les Arabes accoururent en foule autour de la ville, l'assiégèrent, et prirent quantité de bestiaux dans la campagne. Cependant la paix fut bientôt faite, et l'on se rendit fidèlement le butin de part et d'autre.

ABOUKIR.

L'ANTIQUE cité de Canope étoit bâtie sur une île à l'embouchure d'une des branches du Nil, appelée de son nom Canopique. La branche Canopique est aujourd'hui comblée, tandis que la Bolbitique (celle qui passe à Rosette) s'est successivement élargie. L'île fait aujourd'hui partie

de la terre-ferme. Ce changement dans la disposition du territoire en a apporté un plus grand encore dans la population et dans les mœurs des habitans. Quoique cette île ne soit ni stérile, ni inculte, Aboukir, élevé sur l'emplacement de l'ancienne Canope, n'est plus qu'un chétif village. Un misérable barbier en étoit le gouverneur à l'époque où feu M. Sonnini a visité ces contrées.

Canope, fondée par les Grecs, étoit le séjour d'un luxe effréné. Les voyageurs y étoient attirés par un temple de Sérapis, et ce pieux pélerinage devenoit le prétexte de toutes sortes de débauches. Strabon, qui décrit avec les plus grands détails les plaisirs que l'on y goûtoit, s'écrie que jamais un sage ne choisira Canope pour le lieu de sa retraite. Virgile parle avec



Colonnes de Granit du Portique de Canope à Alexandrie

moins de sévérité des délices dont on jouissoit dans cette ville :

. . . . . *Pelæi gens fortunata Canopi.*

GEORG. IV.

Quelques colonnes de granit qui ont fait, selon toute apparence, partie du portique de quelque palais, voilà à peu près tout ce qui reste de l'ancienne Canope (1). Ces colonnes ne subsistent sans doute qu'à cause de leur masse, et parce que la dureté de la matière n'auroit pas permis de les employer à des ouvrages vulgaires.

On aperçoit sur la gauche une mosquée dont le minaret, élevé de plusieurs étages, se termine par un

(1) Voyez la planche ci-jointe.

croissant, symbole de la puissance ottomane.

C'est ici le lieu d'observer que ces tours auxquelles nous donnons improprement le nom de *minarets*, ne s'appellent point ainsi dans la langue turque ou arabe. Le nom de minaret ne convient proprement qu'aux tours de fanal placées sur les côtes, et les Européens l'ont donné sans distinction à tous les édifices élevés. Minaret vient du mot arabe *nar*, qui signifie *feu*. Cette remarque nous paroît avoir échappé à presque tous les auteurs qui ont écrit sur la Turquie.

Quant au nom de *mosquée*, il dérive incontestablement du mot *mesdjid*, lequel signifie *lieu d'adoration*.

L'utilité de la rade d'Aboukir, ou des *Béquiers* (1), étoit sentie long-temps avant l'invasion des Français. On voit dans un réglement publié en 1706 par M. de Gatines, qu'il y fut établi un drogman, ou interprète, pour le compte du commerce français. Voici les motifs de cette institution :

« Comme divers bâtimens français chargent depuis quelques années à la rade des *Béquiers*, et qu'il est bon d'entretenir cet usage qui étend la liberté des chargemens, et pourra dans la suite servir à la nation si elle étoit obligée d'abandonner Alexan-

---

(1) Les Italiens nomment ce lieu *Apokera*. On donne aussi le nom de cap *Bécur* à la pointe de terre qui s'avance dans la Méditerranée.

drie, dont le port se comble de jour en jour, nous ordonnons . . . qu'il y sera établi un drogman juif. »

C'est dans cette rade, qu'on appelle la baie de *Mudi* ou *Madieh*, que la flotte française, après avoir effectué le débarquement en Egypte, resta mouillée pendant quelques jours, en attendant qu'elle pût ou entrer dans le vieux port d'Alexandrie, ou se diriger sur Corfou. Par une inconcevable fatalité, les vaisseaux n'étoient pas embossés aussi près de terre qu'ils auroient pu l'être ; les bâtimens anglais passèrent entre nos vaisseaux et le continent ; ils coupèrent la ligne, et après un combat furieux, l'explosion du vaisseau amiral *l'Orient*, décida du sort de cette journée.

Ce désastre fut vengé l'année sui-

vante par le carnage qu'une armée française très-inférieure en nombre fit des Turcs qui s'étoient emparés du château d'Aboukir. Douze mille ennemis furent jetés dans la mer et y trouvèrent la mort. L'excellent tableau de M. Gros que l'on a vu à une des dernières expositions du Salon, retrace avec de vives couleurs cet exploit de nos braves.

Le château d'Aboukir fut fortifié et mis en bon état, immédiatement après la conquête. Nous ignorons quelle est sa condition actuelle. Il est probable qu'il n'est guère en meilleur état de défense qu'il ne l'étoit il y a une trentaine d'années, lorsque les Russes, peu effrayés par quelques canons d'un médiocre calibre, venoient enlever les *djermes* ou barques égyp-

tiennes, jusque sous les batteries.

Quoique la langue de terre sur laquelle est situé le château, s'élève au-dessus de la côte environnante, elle est cependant très-basse. Le château d'Aboukir se présente de loin aux navigateurs comme un bâtiment à la voile.

La plupart des habitans d'Aboukir étant matelots ou pêcheurs, les portes sont fermées pendant le jour, et on ne voit personne dans les rues.

ROSETTE.

Près de l'emplacement de l'ancienne Bolbitine, s'élève aujourd'hui une cité moderne et bien peuplée, d'environ une lieue de longueur. Quoique décorée avec simplicité, elle est cependant bien bâtie, et n'est point



Vue de la place publique de Rosette et du Nil.

jonchée de ruines comme Alexandrie. Son nom arabe, Raschid, a été adouci par les Français en celui de *Rossette* ou *Rosette* (1).

Cette ville est l'entrepôt du commerce entre Alexandrie et le Caire, et le séjour le plus agréable de l'Egypte pour les étrangers. Elle est délicieusement située sur les bords du Nil, et domine deux îles charmantes qui sont situées au-dessous de la ville. De l'autre côté du fleuve s'étendent à perte de vue de fertiles campagnes ; au nord sont des jardins et des vergers où l'on cultive des fleurs odorantes et des fruits succulens.

« Ce n'est, dit M. de Vol-

(1) Voyez la planche en regard.

ney, qu'à Rosette, appelée dans le pays Raschid, que l'on entre vraiment en Egypte : là, on quitte les sables qui sont l'attribut de l'Afrique, pour entrer sur un terreau noir, gras et léger, qui fait le caractère distinctif de l'Egypte. Alors, aussi pour la première fois, on voit les eaux de ce Nil si fameux : son lit, encaissé dans deux rives à pic, ressemble assez bien à la Seine entre Auteuil et Passy; les bois de palmiers qui le bordent, les vergers que ses eaux arrosent, les limoniers, les orangers, les bananiers, les pêchers, et d'autres arbres, donnent par leur verdure perpétuelle, un agrément à Rosette, qui tire surtout son illusion du contraste d'Alexandrie, et de la mer que l'on quitte. Ce que l'on

rencontre de là au Caire, est encore propre à la fortifier. »

On distingue ici la vigne parmi les végétaux qui enrichissent le sol égyptien. Les ceps plantés dans le sable y prennent un accroissement rapide, et fournissent des raisins exquis. Les graines n'ont qu'un seul pépin ; les feuilles mêmes de la plante ne sont point négligées ; on s'en sert dans toutes les bonnes cuisines pour envelopper les boulettes de viandes hachées : les pampres se vendent souvent plus cher que le raisin même.

Autrefois les vignobles d'Alexandrie et d'autres cantons de l'Egypte, fournissoient un vin fort estimé : il est difficile d'expliquer pourquoi l'on a renoncé à cette branche d'industrie.

Un étranger peut se promener en toute sûreté dans les rues de Rosette, quoiqu'elle soit absolument ouverte, et qu'il n'y ait pas de murs. La multitude des négocians d'Europe qui font leur séjour à Rosette, y a introduit plus qu'en aucune autre contrée de l'Egypte, le goût de l'architecture européenne : les maisons ont souvent plusieurs étages.

Quelques édifices sont élevés sur des piliers de quelques pieds de hauteur, formés de fragmens d'antiques colonnes de tous les ordres et de toutes les dimensions. Les unes n'ont point de base, les autres manquent de chapiteau : quelquefois vous trouvez les parties supérieures de deux colonnes d'ordres différens, réunies ensemble. Souvent on donne

pour base à une colonne, le chapiteau renversé d'une autre. Si par hasard un de ces anciens débris a été rompu obliquement, l'architecte moderne s'est contenté de remplir le vide avec des fragmens de pierre ou de brique, enduits de mortier. Le plancher s'élève entre ces colonnes, et au-dessus du sol. Cette façon de bâtir n'est point particulière à Rosette, quoiqu'elle y soit plus commune que dans le reste du pays.

Les Européens ont dans cette ville, pour chaque nation, un ou deux vice-consuls, subordonnés aux consuls généraux du Caire. Le commerce entre Rosette, le Caire et Alexandrie, ne se fait que par les djermes ou barques du pays. Il n'est permis à aucun navire étranger de

pénétrer dans son port : d'ailleurs, le Boghaz, ou embouchure du Nil, est fermé par une barre dangereuse, et il est très-difficile de trouver le canal. Des vaisseaux qui tirent beaucoup d'eau ne pourroient y naviguer, quoique cette branche bolbitique du Nil, soit la plus profonde de toutes.

Le château de Rosette est à une lieue de la ville, et très-mal fortifié. C'étoit autrefois une enceinte carrée, formée de briques, revêtue de pierres, flanquée de tours rondes avec des embrasures vers le bas. Cette forteresse est tombée en ruines faute d'entretien.

On prétend que ce fut saint Louis qui fit bâtir ce château dans le temps des croisades ; d'autres disent que

Keyek-Bey en fut le fondateur, il y a près de quatre cents ans : la première opinion est la plus vraisemblable. Keyek-Bey n'aura fait que réparer et améliorer un château élevé pendant les guerres saintes.

Cette partie de l'Egypte suffiroit pour démontrer les funestes effets de l'indolence de ses possesseurs actuels. Autrefois, tout le terrain entre les branches bolbitique et canopique, fourmilloit d'habitans, et n'étoit pas moins fertile que ne l'est aujourd'hui le Delta. Les choses sont bien changées ; la guerre, le despotisme, la superstition et l'ignorance ont réduit la population, anéanti l'industrie, et paralysé la culture. Les campagnes fertiles se sont peu à peu couvertes de sables arides. La branche

occidentale du fleuve s'est engorgée : elle n'offre plus qu'un marais croupissant et fétide. Tout ce pays, avec sa frontière, du côté de la Lybie, est presque inhabité, à l'exception de Rosette et d'Alexandrie. Le sol voisin de cette dernière ville conserve encore sa fécondité, parce qu'il est baigné par un canal. La même cause rend les jardins de Rosette frais et délicieux.

Pendant l'occupation de cette place par les Français, l'éfendy, ou chef musulman de la police, fit la proclamation du Ramadan, et défendit expressément aux femmes de se trouver à la fête nocturne qui en précède l'ouverture, craignant sans doute qu'il ne s'y commît des désordres.

Les femmes alarmées de cette innovation, et craignant qu'on ne profitât de ce prétexte pour les frustrer à l'avenir d'une prérogative à laquelle elles tenoient beaucoup, s'assemblèrent dans les bains publics, et délibérèrent sur ce qu'elles devoient faire dans ces conjonctures.

L'avis de la majorité fut d'écrire au général Menou pour implorer sa protection. Les dames lui écrivirent en effet qu'elles savoient fort bien que c'étoit à son insu que l'éfendy s'étoit avisé d'interdire leur présence à la solennité, et qu'elles le supplioient d'employer son autorité pour lever une défense aussi sévère.

Le général Menou répondit qu'il feroit connoître ses intentions au milieu d'une assemblée des notables

du pays, et que les femmes pourroient y envoyer une députation. L'assemblée eut lieu, le général dit à l'éfendy : « Vous avez fait la défense dont ces dames se plaignent, sans y être autorisé; vous avez voulu que l'on pensât que les Français étoient capables de les insulter; sachez qu'aucun peuple ne respecte autant les femmes. Je vous ordonne de révoquer cette partie de votre proclamation. »

La défense fut levée, et les femmes satisfaites, remercièrent le général Menou, par une lettre qui fut écrite au nom collectif des dames de Rosette.

La traversée d'Alexandrie à Rosette est fort dangereuse en hiver; il périt beaucoup de bâtimens dans



Sépulcres près de Rosette.

le Boghaz, c'est-à-dire, dans le passage formé par l'embouchure du Nil. Les variations fréquentes dans les barres et les canaux, sont, à la vérité, d'une grande utilité pour la ville, puisqu'elle ne sauroit être attaquée par des bâtimens de guerre. C'est pour cette raison que les forts anciennement bâtis sur ce bras du fleuve ont été abandonnés, et se sont dégradés, faute de réparations.

Rosette a, comme toutes les villes de l'empire ottoman, un vaste cimetière que l'on pourroit, à cause de son étendue, appeler *la Ville des Morts*. Outre les lieux destinés aux sépultures publiques, il est des monumens particuliers où reposent, soit de riches habitans, soit des santons renommés par leur sainteté.

Les tombeaux les plus remarquables de Rosette (1) consistent en une chapelle de forme carrée, et sont surmontés d'une coupole semblable à celle des mosquées.

Les parens ou les personnes pieuses viennent à l'entrée adresser au défunt le tribut de leurs regrets, ou invoquer Dieu pour le salut de son âme.

Au milieu de la chapelle est le tombeau qui a ordinairement quatre pieds de haut et sept de long. Il est couvert d'un grand drap de satin ou de velours vert qui traîne jusqu'à terre.

Quand c'est un grand personnage qui y repose, on y entretient cons-

---

(1) Voyez la planche en regard.



Village de Fouach.

tamment deux cierges qui brûlent dans de grands chandeliers d'argent.

FAOUÉH.

Cette ville est sur la branche orientale du Nil, et plus haut que Rosette. On croit que dans ce voisinage s'élevoit autrefois la ville de Métélis, renommée par ses chanteuses et ses danseuses qui étoient alors ce que sont aujourd'hui les Almés dont nous aurons, plus loin, occasion de parler avec détails.

Ici, comme dans tout le reste de l'Egypte, les hiéroglyphes ont cessé d'ajouter quelque valeur à la pierre sur laquelle ils sont sculptés. On descend au bord du fleuve par des degrés mêlés de fragmens superbes

de granit rouge, où sont inscrits de ces caractères sacrés.

L'estampe ci-jointe offrira à nos lecteurs une vue de Faouéh plus capable de donner une idée du pays, que toute description.

Non loin de cette bourgade est le canal de Ramaniéh qui sert à l'irrigation des campagnes d'alentour, et fournit de l'eau aux réservoirs d'Alexandrie. Le Nil charriant beaucoup de terres, il faut souvent nettoyer les canaux. La terre que l'on extrait sans cesse du fond, pour la déposer sur les rives, a formé peu à peu des collines que l'on est étonné de voir au milieu d'un pays absolument plat. Il ne faut cependant point attribuer à ces atterrissemens artificiels, une hauteur assez remarquable que l'on voit près



Mosquée d'Abou Mandour.

de Rosette, et au pied de laquelle s'élève la fameuse mosquée d'Abou-Mandour (1).

Le mot *Abou-Mandour* signifie *père de la vue;* c'est le nom d'un saint en grande vénération dans la légende musulmane. Les habitans de Rosette ont grande confiance dans sa protection : ils lui attribuent le pouvoir d'arrêter les sables, qui, sans sa puissante intercession, auroient, disent-ils, couvert depuis long-temps la ville de Rosette, et ses riches cultures. Lorsqu'un bateau passe devant la mosquée d'Abou-Mandour, les mariniers et les passagers ne manquent point de faire au cheik une offrande, afin qu'il engage

(1) Voyez la planche en regard.

le saint à les prendre sous sa protection.

Le *Père de la vue* a encore, selon les crédules habitans, la propriété de rendre les femmes fécondes : et les musulmanes chez qui la stérilité n'est guère moins en horreur que parmi les juifs, font à sa mosquée de fréquentes neuvaines.

DAMIETTE.

La ville moderne de ce nom, à trente lieues environ de Rosette, ne doit pas être confondue avec l'ancienne Damiette si célèbre dans l'histoire de saint Louis. Celle-ci étoit bâtie à l'embouchure de cette branche orientale du Nil. Les Arabes, fatigués de garder une place qui étoit continuellement attaquée par les Européens,

la détruisirent de fond en comble, et rebâtirent une autre cité plus avant dans l'intérieur des terres. On y compte une population de soixante mille âmes.

Tout près de Damiette est Mansourah, dont le nom signifie *champ de la victoire.* Il lui a été donné par les Sarrasins, pour célébrer la défaite de saint Louis.

La ville de Damiette n'est pas moins avantageusement située que Rosette, sous le rapport du commerce. Les marchandises que l'on apporte au Caire, de la Syrie et des pays voisins, ou que les caravanes amènent dans cette capitale pour être expédiées en Syrie, doivent passer devant Damiette. Il s'y fait d'ailleurs un grand commerce de riz que l'on

cultive en abondance dans les environs.

Le riz de Damiette est le plus estimé du Levant.

La population de cette ville a été exagérée par Savary qui la porte à quatre-vingt mille âmes.

FIN DU TOME SECOND.

NOTES

DU TOME II.

Page 36. Le capitan-pacha n'étoit point entré au Caire.

La véritable orthographe de ce nom de dignité est *qapouttân-pâchâ*. Il n'est pas nécessaire de faire observer que ce mot vient de l'italien *capitano*. Il ne faut point confondre le capitan-pacha avec les *capitans-beys*. Il y avoit trois officiers de ce dernier nom en Egypte. C'étoient en quelque sorte des préfets maritimes qui commandoient à Suez, Damiette et Alexandrie. Ces trois beys étoient les seuls dont la nomination appartînt directement au Grand-Seigneur, et sans élection préalable de la part du divan.

J.-J. M.

Pag. 72. Cette composition eut

effectivement lieu, moyennant le prix de mille bourses.

Chaque bourse est de vingt mille médins, et vaut environ sept cent quatorze francs, à raison de vingt-huit médins par franc. Mille bourses valoient par conséquent un peu plus de sept cent quatorze mille francs. B.

Page 104. Il (Mohammed-Ali-Pacha) ne perçoit les impositions qu'en nature.

Le système financier de l'Egypte, établi dès le temps de la conquête par Sélim Ier, et qui s'étoit conservé avec peu d'altération, paroît avoir été fort compliqué. L'impôt sur les terres s'appelle *malhour*. Son produit se divisoit en trois parties : 1°. le miri, que le sultan se réservoit en entier; 2°. le kouchoufieh, qui entroit dans les caisses du bey ou cachef, gouverneur de la province; 3°. le fayz ou revenu

net du moultézim, espèce de propriétaire feudataire dont il sera parlé plus loin (1).

Dans la Haute-Egypte, les contributions étoient, pour la plus grande partie, acquittées en nature, et l'on n'en touchoit en argent qu'une foible somme.

La répartition des impôts, lors de l'occupation du pays par nos troupes, étoit encore telle qu'elle avoit été faite sous les règnes de Sélim et de Soliman. Il en résultoit qu'elle étoit très-vicieuse, et que non-seulement des propriétés fort importantes, mais des villages entiers se trouvoient oubliés dans cette espèce de cadastre.

Outre l'impôt foncier, il existoit et existe vraisemblablement encore des taxes sur les charges, les consommations et l'industrie. La plupart de ces contributions indirectes, par exemple, les douanes, le droit de marque des ouvrages d'or et d'argent, celui qui est levé sur la vente des

(1) Voyez le Tome V, au chapitre des Fellahs.

esclaves, les droits sur la navigation du Nil, etc., sont affermés à des moultézims.

Le karach ou capitation ne frappe que sur les non musulmans. Une maxime du Coran autorise formellement cette espèce de taxe. J.-J. M.

Pag. 105. Il en résultera tôt ou tard la famine la plus terrible pour l'Egypte, quoiqu'elle soit le plus fertile pays de la terre.

M. Lacretelle, dans une de ses leçons d'histoire, se servoit dernièrement d'une expression fort énergique pour peindre l'avilissement où l'Egypte est tombée sous les derniers des Lagides. « L'Egypte, a-t-il » dit, ne fut plus rien, relativement au » monde, qu'un *grenier où l'on vint cher-* » *cher des provisions;* et bientôt elle se vit » destinée à être la proie du premier » conquérant. »

Quelle seroit donc la destinée d'un pays qui, après avoir été le grenier de l'empire

romain, éprouveroit lui-même les horreurs de la famine? B.

Pag. 118. Le lac Mœris, appelé aujourd'hui Birket-el-Karoun.

M. Malte-Brun pense que le fameux canal Joseph servoit à conduire les eaux du Nil dans le lac Mœris. « On en retiroit, dit-il, le double avantage d'arroser » parfaitement les terres du Fayoum, et » de se débarrasser, en cas d'une crue » extraordinaire, de la trop grande quantité d'eau. Il est probable que ce canal, » décoré du nom de Joseph, comme plusieurs autres objets mémorables, a été » creusé par ordre du roi Mœris; les eaux » alors auront rempli le bassin du lac » Birket-el-Karoun, auquel on a pu donner le nom du prince qui avoit opéré » ce grand changement. On conciliera » ainsi les positions différentes données au » lac Mœris par Hérodote, Diodore et » Strabon; on expliquera comment les » anciens ont pu dire que ce lac avoit été

» creusé de main d'homme, tandis que le
» Birket-el-Karoun ne porte aucun indice
» d'un semblable travail. »

Le canal Joseph, *Kahdj-Menhi*, engorgé seulement par les sables dans quelques parties, a près de quarante lieues de longueur sur cinquante à trois cents pieds de largeur.

Le nombre des principaux canaux dans toute l'Egypte, est d'environ quatre-vingt-dix. Mallet, qui a compris dans son calcul tous les petits canaux de dérivation, en a compté *six mille* pour la haute Egypte seulement. B.

Pag. 119. La basse Egypte ou Behhireh se divise en trois provinces.

Plus communément, on ne considère que deux divisions principales en Egypte, la haute et la basse, en comprenant dans cette dernière le Ousthani ou province centrale.

Les noms que l'on donne aux trois provinces de la basse Egypte, indiquent leur

situation particulière. Ainsi, *Behhireh* signifie *maritime*, *Garbieh* veut dire *orientale*, et *Khartieh*, *occidentale*. Chacune de ces provinces étoit gouvernée par un bey; les divisions moins importantes l'étoient par des *Cachefs* ou lieutenans de beys. J.-J. M.

Pag. 120. Matarieh, Fayoum, etc.

Le Fayoum est une contrée populeuse, et la seule de l'Egypte ou l'on fasse du vin, en suivant les procédés que nous décrirons ailleurs. Depuis un temps immémorial, on a suivi dans ce pays un mode tout particulier pour l'imposition des terres. Outre le miri, dont le paiement est ordonné lorsque le Nil a atteint dans sa crue une certaine hauteur, il y a un tribut fixe dont quatre villages seulement sont exceptés. La principale ville de cette province est *Médoun*.

B.

Pag. 121. Girgeh en est la capitale.

Cette ville principale de la haute Egypte est très-moderne, et tire, dit-on, sa dé-

nomination d'un couvent dédié à Saint-Georges. On y voit d'assez beaux édifices, mais point de monumens de l'antiquité.

Le titre de *sangiac* est celui de tous les gouverneurs des provinces égyptiennes; il signifie proprement *bannière*. Ainsi les beys sont considérés sous ce rapport, soit comme nos anciens chevaliers bannerets, soit comme les chefs des bannières tartares. B.

Pag. 126. Le lac Maréotis, qui pouvoit contribuer autrefois à donner quelque fertilité à ce sol, a été entièrement desséché.

Pendant le siége d'Alexandrie, les Anglais ont coupé la digue qui retenoit les eaux du lac Madieh, et ont empêché le canal d'apporter l'eau du Nil dans la ville. Dans un pareil état de choses, Alexandrie s'est trouvée entièrement privée d'eau potable, et il a fallu faire venir des tonneaux pleins d'eau douce, comme on fait ailleurs provision de liqueurs fermentées. Nous ignorons

si ce canal a été rétabli ; mais il paroît certain que l'inondation existe encore, et que le sol environnant n'est pas pour cela plus fertile.

« Ces lieux, dit M. de Chateaubriand, » sont d'autant plus tristes, que les Anglais » ont noyé le vaste bassin qui servoit » comme de jardin à Alexandrie ; l'œil ne » rencontre plus que du sable, des eaux » et l'éternelle colonne de Pompée. » B.

Pag. 139. Ils envoient de petites caravanes chercher des provisions de dattes dans l'oasis d'Ammon.

Les oasis sont des portions de terre cultivées, jetées comme des îles verdoyantes au milieu des déserts de la Libye. L'abondance des eaux y entretient une végétation aussi riche que variée.

Strabon ne comptoit que trois oasis qui sont à peu près à la hauteur de Girgeh. Savary s'est abandonné à sa féconde imagination dans la description de l'oasis d'Ammon, sur laquelle il avoit des don-

nées très-inexactes. Il prétend, sans citer ses autorités, que les habitans ont encore en leur possession des livres en ancien égyptien cursif.

Pendant le séjour des Français en Egypte, M. Ripault visita l'oasis d'Ammon, et y recueillit des renseignemens fort curieux. B.

Pag. 143. On laisse couler pendant quelques jours des eaux du grand canal dans le port vieux.

Nous décrivons ici les choses telles qu'elles existoient avant la coupure du lac Madieh, et sous le mérite des observations qui ont été faites dans une note précédente. B.

Pag. 155. L'une des aiguilles de Cléopâtre est renversée et en partie couverte de sable.

Des déblaiemens ont donné la certitude que cet obélisque étoit d'une seule pièce.

On a également déblayé la base de l'autre aiguille. J.-J. M.

Pag. 159. Savary a fort mal à propos cité un passage d'Abulféda.

Voici ce qui a donné lieu à la méprise de ce voyageur. Abulféda appelle emphatiquement la colonne de Pompée, *Amoud-Saouary*. L'auteur français a pris ce mot *Saouary* pour le nom de l'empereur *Sévere*, ne réfléchissant pas que les Arabes ont coutume de changer en *ous* les terminaisons *us* des Latins; ainsi Abulféda, parlant de l'empereur Sévère, l'auroit nommé *Saouarious*. Les mots *Amoud-Saouary* signifient littéralement *la colonne des mâts*, c'est-à-dire la colonne qui s'élève comme un mât de vaisseau.

M. Sylvestre de Sacy avoit démontré, avant le savant Anglais White, l'erreur complète où Savary s'est laissé induire par une très-fausse apparence. J.-J. M.

Pag. 166. La colonne (de Pompée) paroît plus ancienne que sa dédicace.

On croit que c'étoit la grande colonne qui servoit de principal ornement au Sérapée, et qu'ayant été transportée au lieu où elle existe à présent par ordre d'un préfet d'Egypte, on l'aura dédiée à l'empereur régnant. Quel étoit le nom de ce préfet? Etoit-ce Pollion, Pomponius, ou même un certain Pompeius? C'est ce qu'il seroit difficile de décider. On n'aperçoit distinctement que les deux lettres initiales ΠΟ, et l'histoire ne nous fournit aucun renseignement à cet égard.

Il est plus que probable que ce sont ces lettres initiales qui ont trompé les anciens voyageurs, et fait croire que le nom du grand Pompée se trouvoit mentionné d'une manière quelconque dans l'inscription.

On sera peut-être surpris que les derniers voyageurs aient à peine reconnu les traces de l'inscription, lorsqu'on est parvenu si facilement à la modeler en soufre.

Mais le poli éclatant de la pierre et la réverbération du soleil fatiguoient nécessairement la vue. Nous aurons occasion plus loin d'observer que le procédé ingénieux, imaginé par M. Marcel pour tirer une empreinte de la fameuse pierre de Rosette, rend souvent lisibles des inscriptions que l'on ne sauroit déchiffrer sur la pierre même. Une légère cavité à peine perceptible devient très-apparente dans une contre-épreuve imprimée, parce qu'elle laisse le même blanc qu'une cavité plus profonde. B.

Pag. 195. Elle (Rosette) domine deux îles charmantes.

Une de ces îles s'appelle *Farchi*; elle a près d'une lieue d'étendue, et n'est point indigne des éloges que Savary donne à cette partie de l'Egypte, qu'il regarde comme un paradis terrestre.

« Cette île, dit M. Denon, devint d'abord » notre propriété, notre promenade, et » enfin le parc où nous nous donnions le





